Chapitre 1 : Touraine Val de Vienne

La mobilité dans la communauté de communes de Touraine Val de Vienne

La carte suivante donne une représentation du territoire de Touraine Val de Vienne selon le découpage en "Secteur de tirage".

Territoire d'analyse de Touraine Val de Vienne

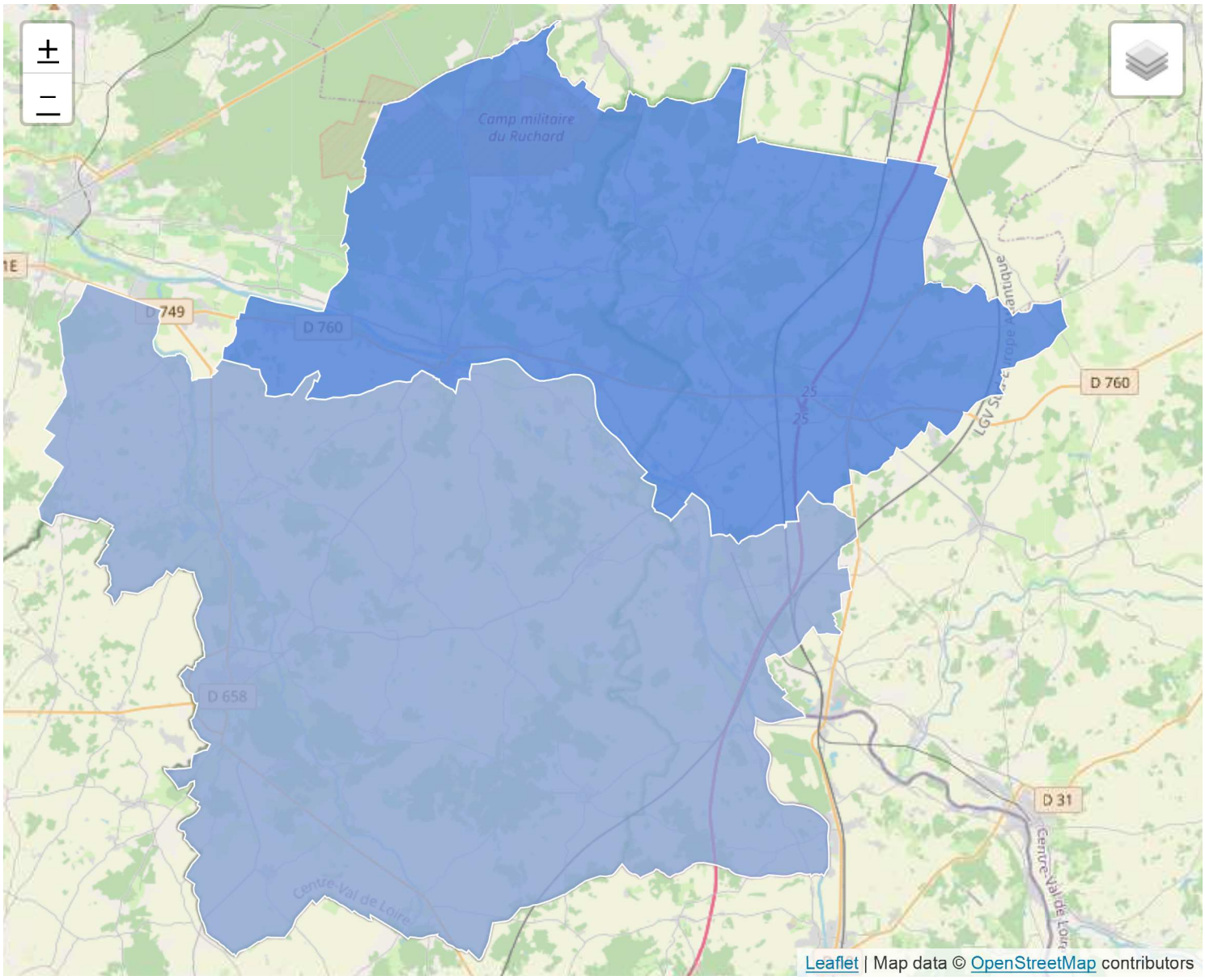

La **communauté de communes Touraine Val de Vienne** est un établissement public de coopération intercommunale créé le 1er (premier) janvier 2017.

Synthèse pour Touraine Val de Vienne

L'enquête sur le territoire de Touraine Val de Vienne

264
ménages enquêtées

321
personnes enquêtées

1 085
déplacements recensés

Population et ménages

25 062 habitants
dans la communauté de communes de Touraine Val de Vienne
dont 23 697 de cinq ans et plus

2.21
personnes par ménage

32 %
de ménages comportant 1 seule personne

Equipement des ménages

1.55
voiture par ménage

8%
de ménages sans voiture

88%

de la population en âge de conduire est en possession du permis de conduire

36%

de ménages sans vélo

Mobilité des résidents

81 211

déplacements réalisés quotidiennement par les résidents

3.43

déplacements par jour et par personne

67%

de déplacements internes, c'est-à-dire avec l'origine et la destination dans le territoire

14.4%

des habitants ne se déplacent pas au cours de la journée

34km

parcourus quotidiennement par habitant

55min

de temps de déplacement quotidien.

Les modes de déplacements

22%

de déplacements en mode actif (marche, vélo ..)

74%

des déplacements sont réalisés voiture

4.4%
de déplacements en mode collectif

70%
de conducteurs seuls dans leur voiture

Caractéristiques de la population

4% de la population du département réside sur la communauté de communes de Touraine Val de Vienne

La communauté de communes de Touraine Val de Vienne compte près de 25 000 habitants sur un territoire de 758,71 km² soit une densité moyenne de 37 habitants par km². C'est ainsi la deuxième plus faible densité moyenne du département.

Population : Répartition de la population en Indre-et-Loire par EPCI

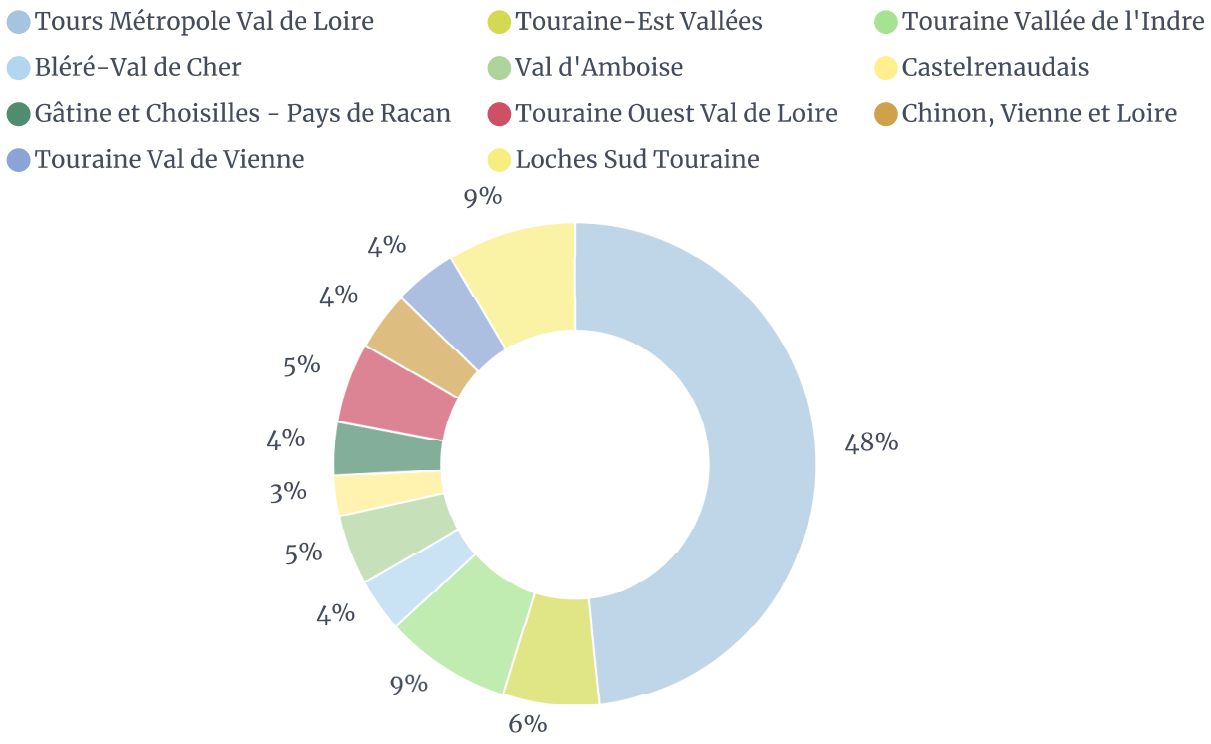

©EMC2 de Touraine

Le graphique suivant donne une description de la population de Touraine Val de Vienne grâce à l'indicateur "Population totale", en comparaison avec les autres EPCI du département

Population - Population totale de Touraine Val de Vienne en comparaison avec les autres EPCI

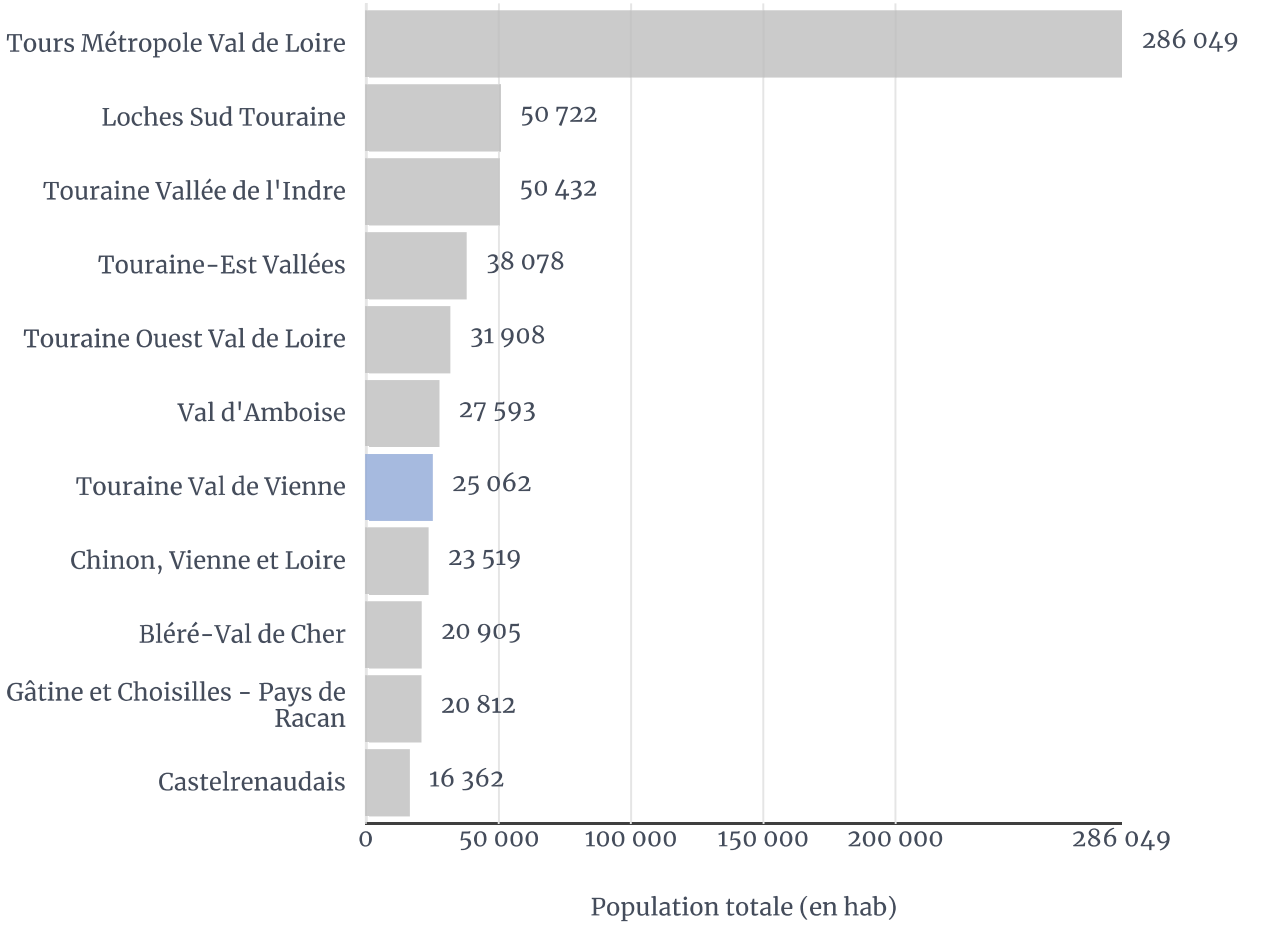

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne une représentation cartographique des caractéristiques de la population de Touraine Val de Vienne grâce à l'indicateur "Densité de population" selon le découpage par "Secteur de tirage".

Population : Cartographie des caractéristiques de la population de Touraine Val de Vienne

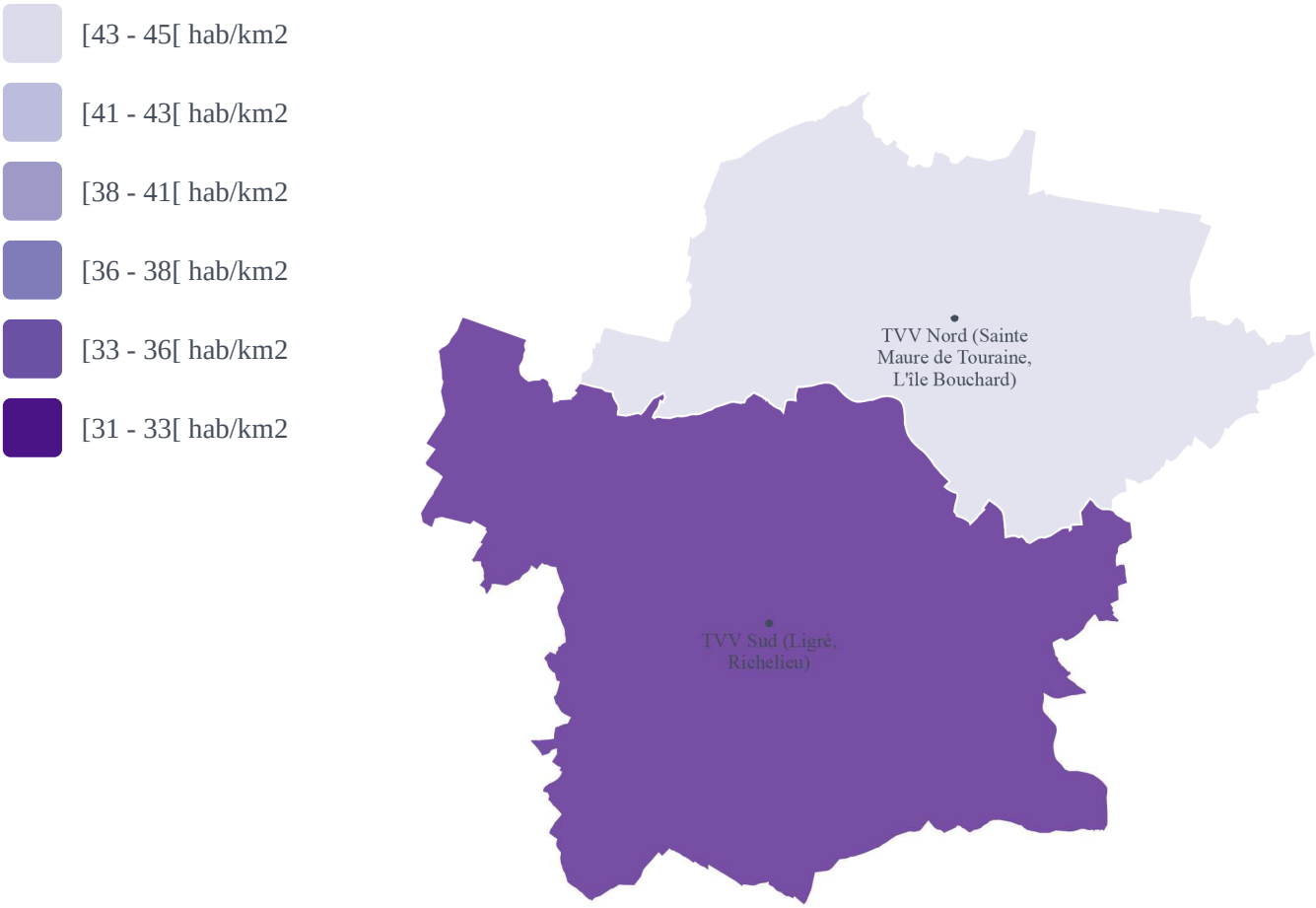

©EMC2 de Touraine

Répartition de la population selon l'âge

La population concernée par cette enquête, c'est-à-dire la population de 5 ans et plus, est répartie selon les classes d'âge suivantes :

→ Moins de 5 ans : Cette classe d'âge n'a pas été interrogée dans l'enquête.

→ 5 à 10 ans : Ces personnes dépendent majoritairement des leurs parents pour se déplacer.

→ 11 à 17 ans : Ces personnes gagnent progressivement en autonomie dans leurs déplacements par rapport aux plus jeunes, sans toutefois être en âge de pouvoir conduire une voiture.

→ 18 à 24 ans : Cette catégorie d'âge est caractérisée par une émancipation vis-à-vis du foyer parental pour une majorité des personnes. L'obtention du permis de conduire et l'entrée dans la vie active se produisent majoritairement au cours de cette période de la vie et modifient fortement les habitudes de mobilité des personnes concernées. La grande majorité des étudiants appartient à cette classe d'âge.

→ 25 à 49 ans : Catégorie d'âge la plus étendue, elle regroupe la majeure partie des actifs du territoire. On y retrouve aussi la majorité des personnes ayant un ou des enfants à charge.

→ 50 à 64 ans : Pour cette catégorie, la part d'actifs diminue au profit de la part de retraités. La majorité des personnes de ce groupe d'âge n'a pas d'enfant à charge.

→ 65 à 74 ans : La grande majorité des personnes de cette catégorie d'âge est à la retraite. L'absence de déplacements liés à une activité professionnelle modifie notablement les habitudes de déplacements de ces personnes.

→ plus de 75 ans : Pour une partie des personnes de cette catégorie, des difficultés de déplacement liées à l'âge apparaissent, la démotorisation et l'immobilité augmentent.

La figure suivante donne la répartition de la population selon les classes d'âge pour Touraine Val de Vienne

Population : Répartition de la population selon les classes d'âge pour Touraine Val de Vienne

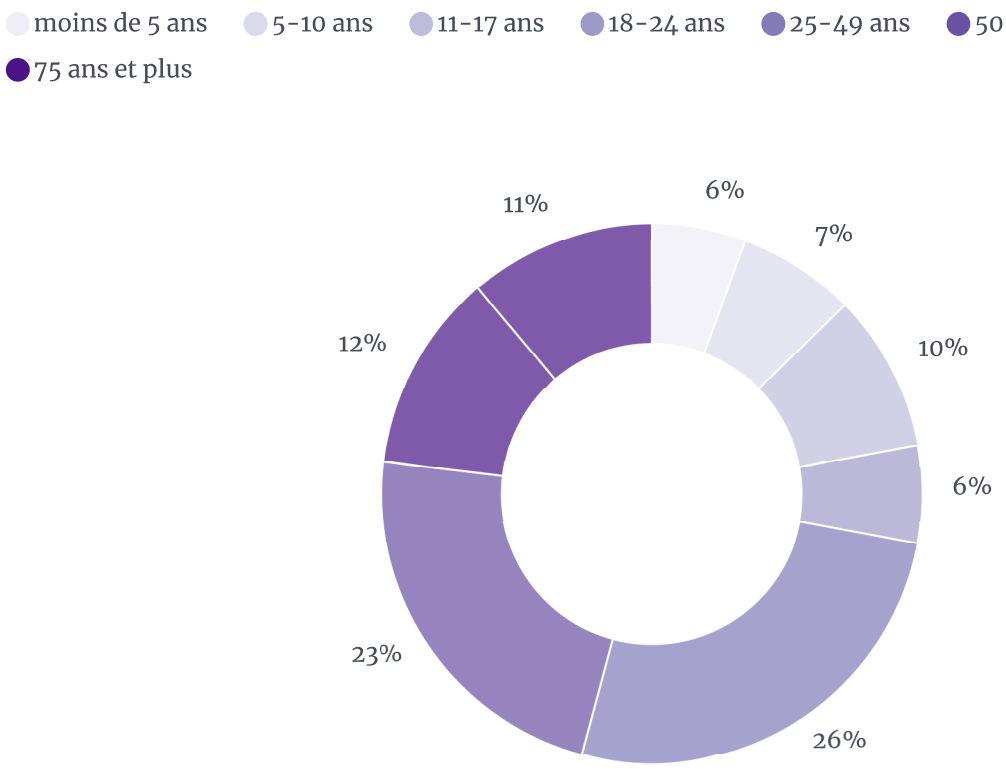

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour Touraine Val de Vienne, la répartition de la population par classes d'âge selon le découpage par "Secteur de tirage".

Population : Répartition de la population par classes d'âge pour Touraine Val de Vienne selon les secteurs de résidence

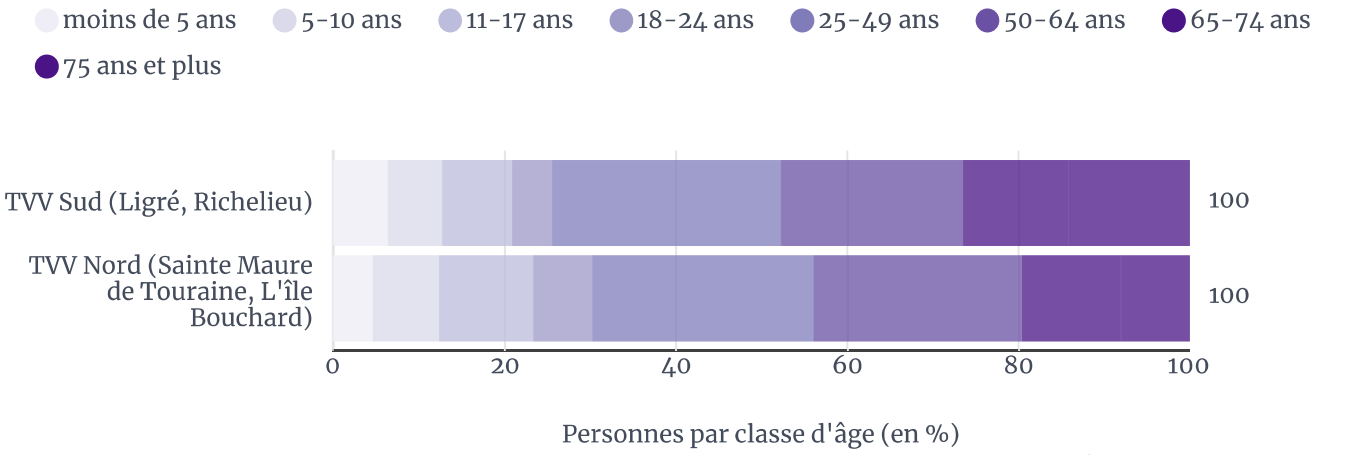

©EMC2 de Touraine

En moyenne, la communauté de communes de Touraine Val de Vienne.

Les personnes de moins de 18 ans représentent 23% de la population tandis que les personnes de 65 ans et plus représentent 23%.

La figure suivante donne une représentation de la population par classe d'âge pour Touraine Val de Vienne selon le genre, sous la forme d'une pyramide des âges.

Population : Pyramide des âges selon le genre pour Touraine Val de Vienne

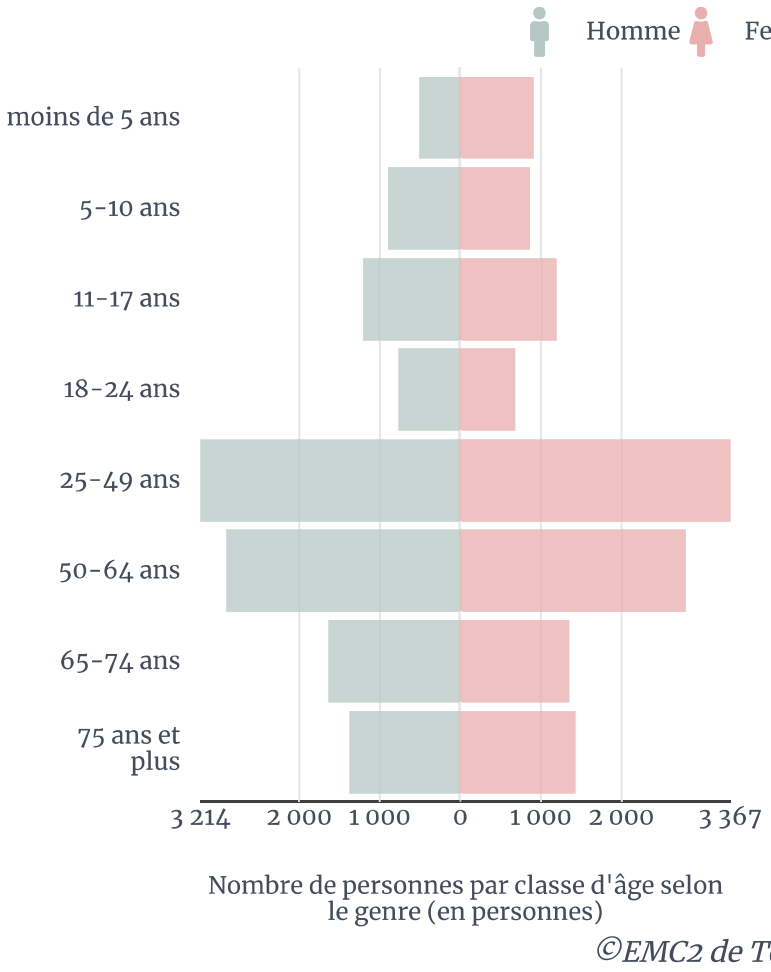

©EMC2 de Touraine

Répartition de la population selon l'occupation

L'occupation est définie selon 9 modalités, regroupées en 2 catégories : les actifs et les inactifs.

Les actifs représentent près de 60% de la population : Cette population est soumise, par ses occupations, à des déplacements dits contraints. Elle regroupe les activités suivantes :

- → Travail à plein temps,
- → Travail à temps partiel,
- → Apprentissage, formation, stage,
- → Étudiant,
- → Scolaire jusqu'au bac,

Les inactifs représentent environ 40% de la population : Cette population est plus libre dans ses déplacements, elle regroupe les activités suivantes :

- → Chômeur en recherche d'emploi,
- → Retraité,
- → Reste au foyer,
- → Autre.

La figure suivante donne la répartition de la population selon l'occupation pour Touraine Val de Vienne.

Population : Répartition de la population selon l'occupation pour Touraine Val de Vienne

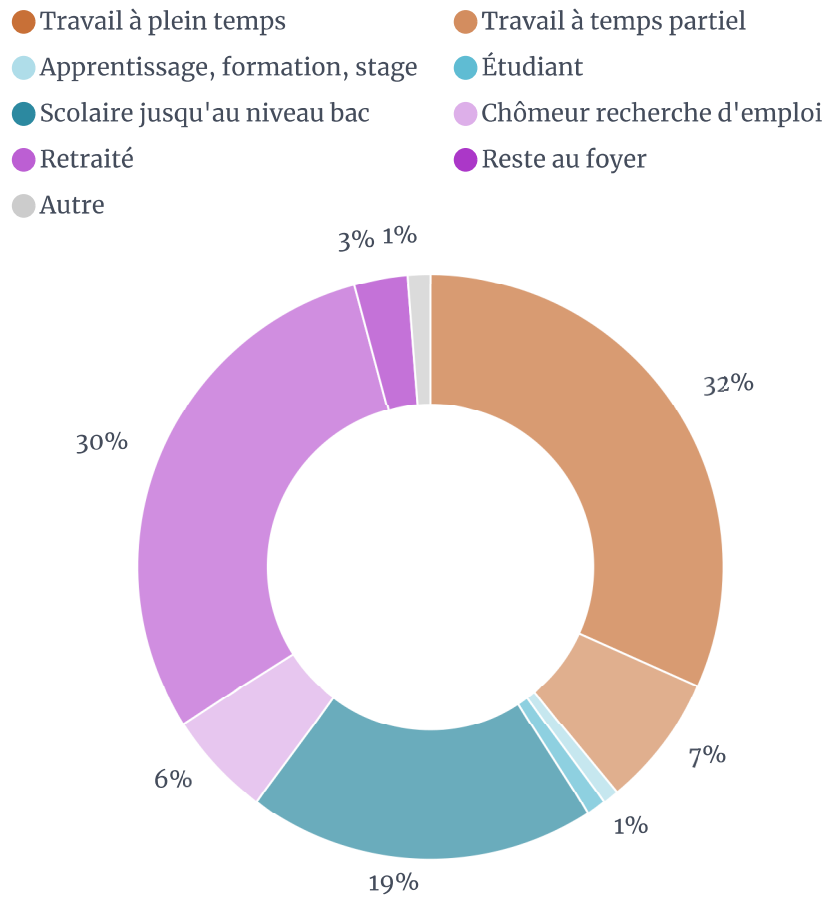

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne la répartition par occupation de la population de Touraine Val de Vienne, selon le découpage par "Secteur de tirage".

Population : Répartition de la population par occupation pour Touraine Val de Vienne selon les secteurs de résidence

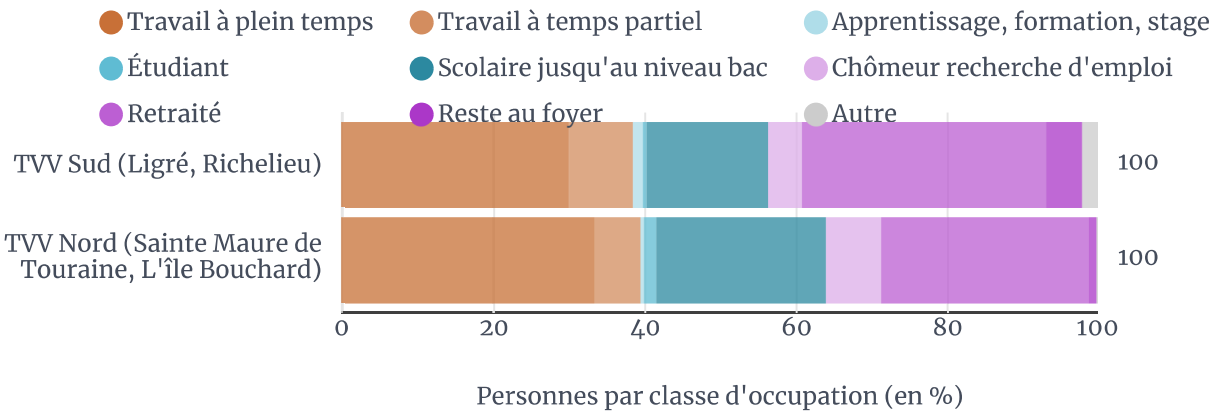

©EMC2 de Touraine

Caractéristiques des ménages

Ce chapitre donne une photographie des ménages sur la communauté de communes Touraine Val de Vienne. Un ménage est définit comme l'ensemble des occupants réguliers d'un logement, sans notion de liens de parenté. Les ménages sont analysés selon leur secteur de résidence, leur taille et le taux d'actif.

2.21 personnes par ménage

Avec 2.21 personnes par ménages, la communauté de communes Touraine Val de Vienne possède une des tailles moyennes des ménages les plus faibles.

Le graphique suivant donne les caractéristiques des ménages pour Touraine Val de Vienne, grâce à l'indicateur "Taille des ménages", comparativement aux autres EPCI du département d'Indre et Loire.

Ménages : Taille des ménages pour Touraine Val de Vienne en comparaison avec les autres EPCI

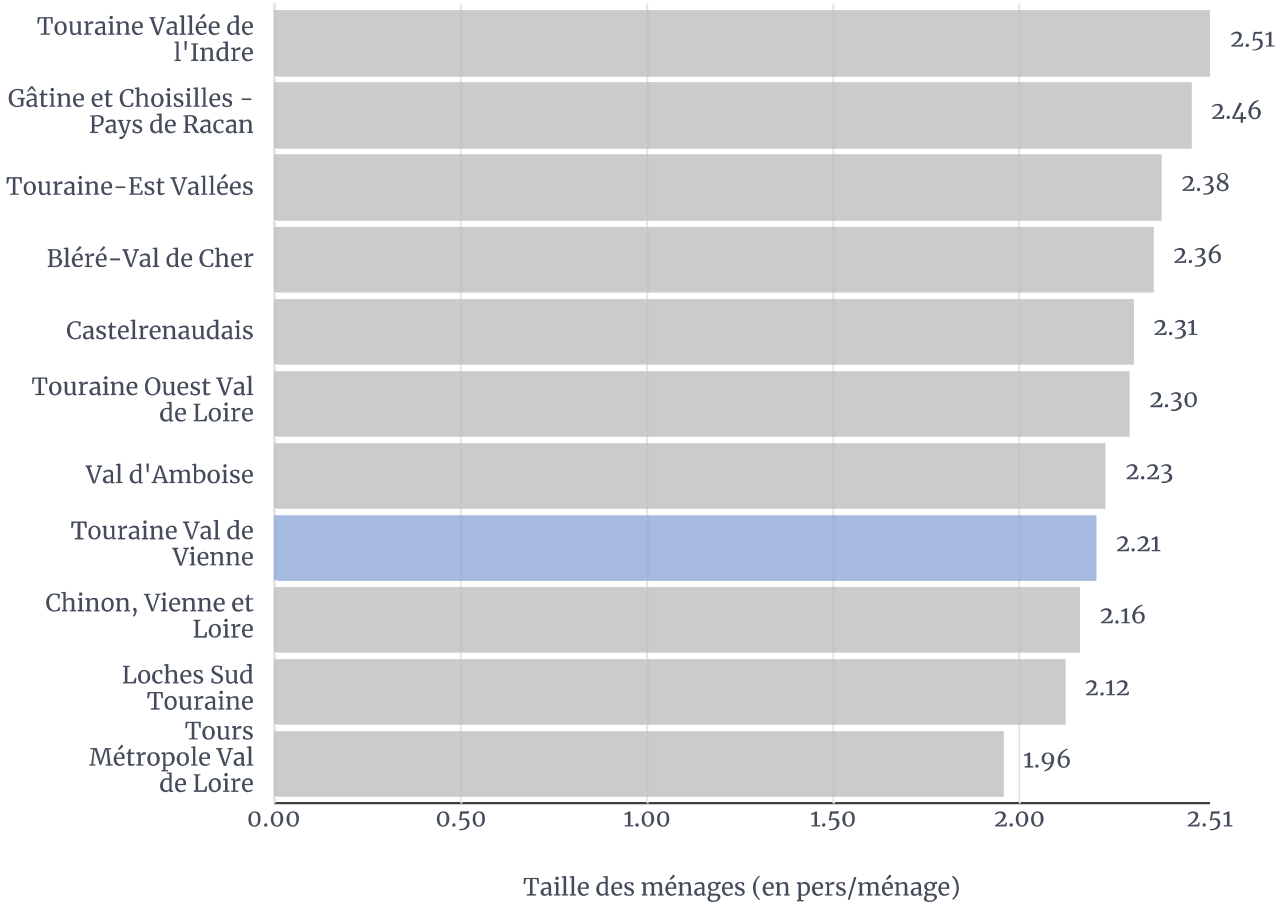

©EMC2 de Touraine

La carte suivante donne une représentation cartographique des caractéristiques des ménages de Touraine Val de Vienne, grâce à l'indicateur "Taille des ménages" selon le découpage par "Secteur de tirage".

Ménages : Cartographie des caractéristiques des ménages de Touraine Val de Vienne

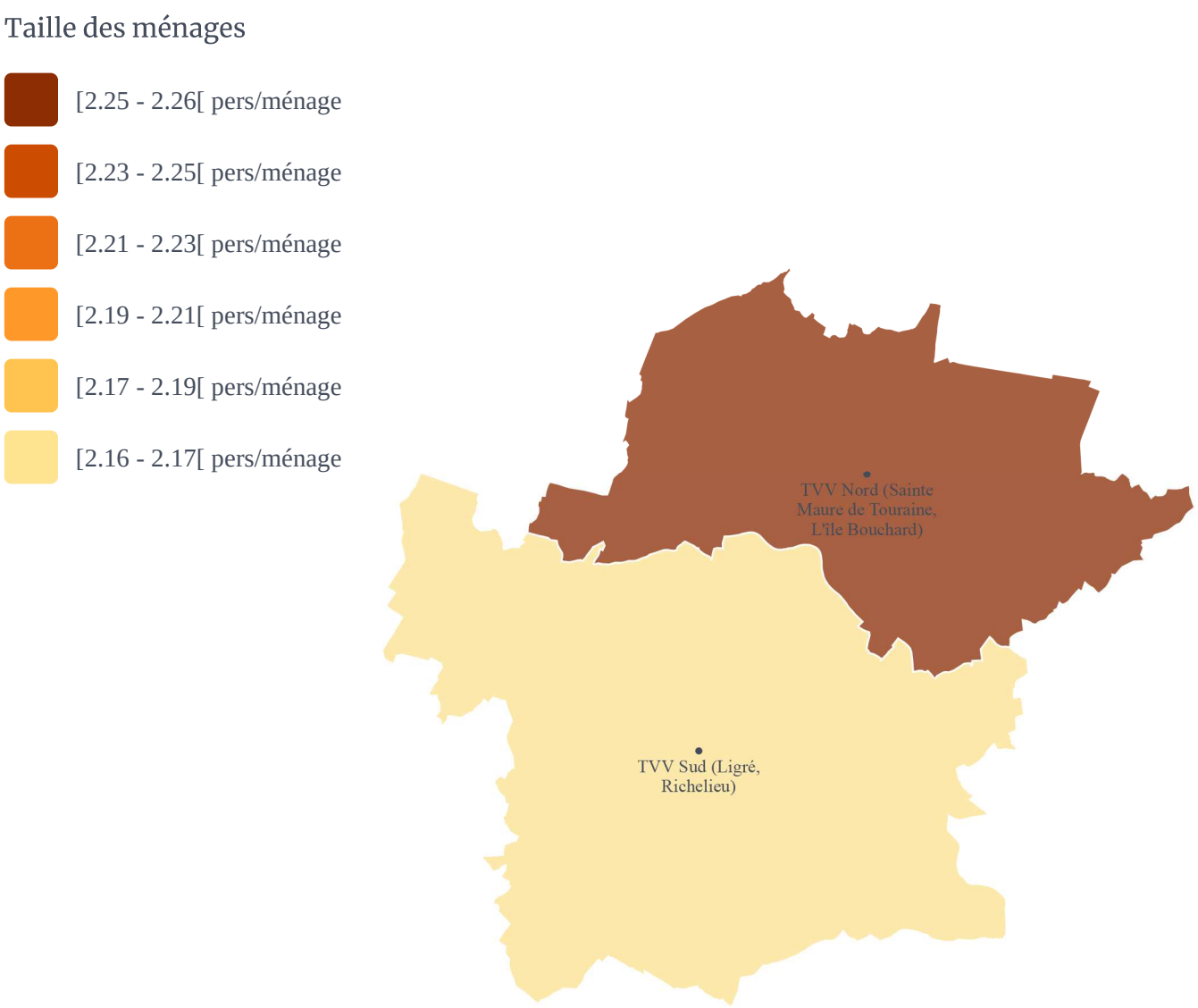

©EMC2 de Touraine

32% des ménages ne comportent qu'une seule personne

À l'intérieur de la communauté de communes de Touraine Val de Vienne, 32% des ménages ne comprennent qu'une seule personne, 39% sont composés de deux personnes et 29% de trois personnes et plus.

La figure suivante donne la répartition des ménages selon leur taille pour Touraine Val de Vienne

Ménages : Répartition des ménages selon leur taille pour Touraine Val de Vienne

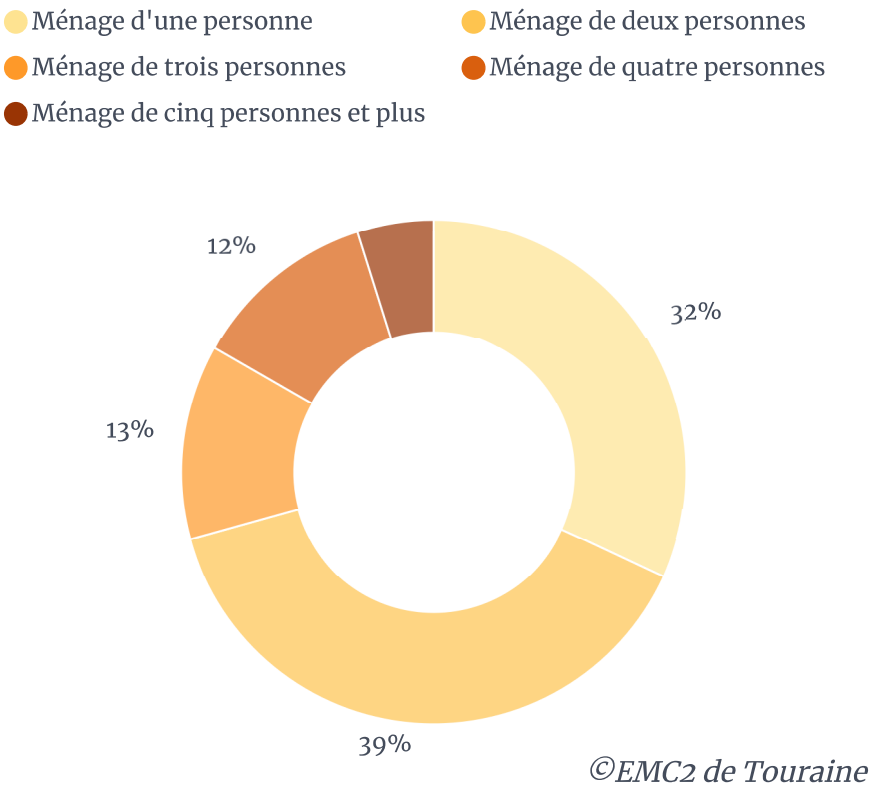

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour Touraine Val de Vienne, la répartition des ménages selon le nombre de personnes qui le composent et selon le découpage par "Secteur de tirage".

Ménages : Répartition des ménages par taille pour Touraine Val de Vienne selon les secteurs de résidence

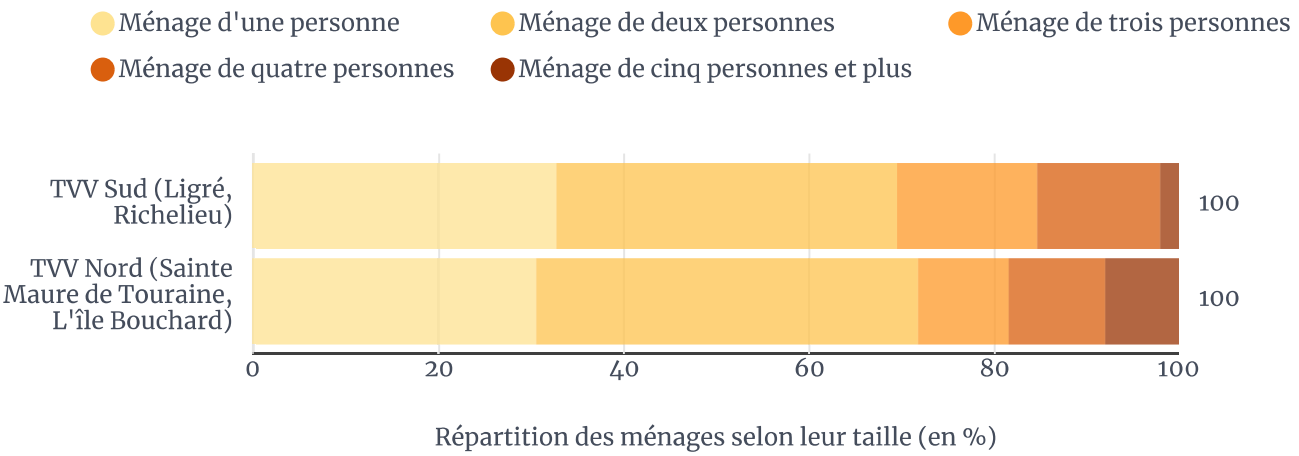

©EMC2 de Touraine

1.6 actifs par ménage

La figure suivante donne, pour Touraine Val de Vienne, l'indicateur du "Nombre d'actifs par ménage" selon le découpage par "Secteur de tirage".

Ménages : Nombre d'actifs par ménage dans Touraine Val de Vienne selon le secteur de résidence

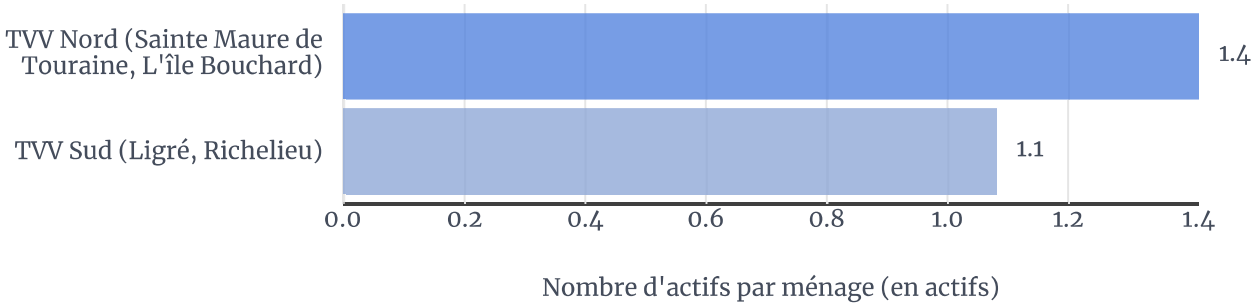

©EMC2 de Touraine

Equipement des ménages

Ce chapitre traite de l'équipement des ménages en voiture, vélo et deux-roues motorisés. L'utilisation des différents modes de transports s'appuie sur leur disponibilité pour les ménages et les personnes : possession du permis de conduire, accès à une voiture, disponibilité d'un vélo, équipement en deux roues motorisés sont autant d'éléments impactant les pratiques de mobilité. Si les secteurs où les ménages sont les plus équipés en automobiles sont aussi les secteurs où on utilise le plus la voiture pour se déplacer quotidiennement, la relation entre équipement et utilisation quotidienne des deux-roues est plus difficile à cerner.

Équipement des ménages en véhicules particuliers

Ce chapitre traite de l'équipement des ménages en véhicules particuliers (abrégé VP), c'est à dire véhicules de tourisme ou véhicules utilitaires de moins de 1 000 kg de charge utile possédés par le ménage ou mis à disposition (totale ou limitée) d'une personne du ménage par son employeur. Dans la majorité des cas, le terme "véhicule" signifie donc voiture.

1.55 voitures par ménage

Le taux de motorisation est le nombre moyen de voiture possédé par un ménage. Ainsi, la communauté de communes de Touraine Val de Vienne possède un des taux de motorisation les plus importants. Malgré cette tendance à la multimotorisation, cet EPCI possède une des tailles moyennes des ménages (2.21 personnes par ménages) et une part de ménages de trois personnes et plus (29%) les plus faibles. La population de la communauté de communes est donc très motorisée.

La figure suivant donne, pour Touraine Val de Vienne, une comparaison du taux de motorisation avec les autres EPCI du département.

Équipement : Taux de motorisation des ménages sur le découpage EPCI du département d'Indre-et-Loire

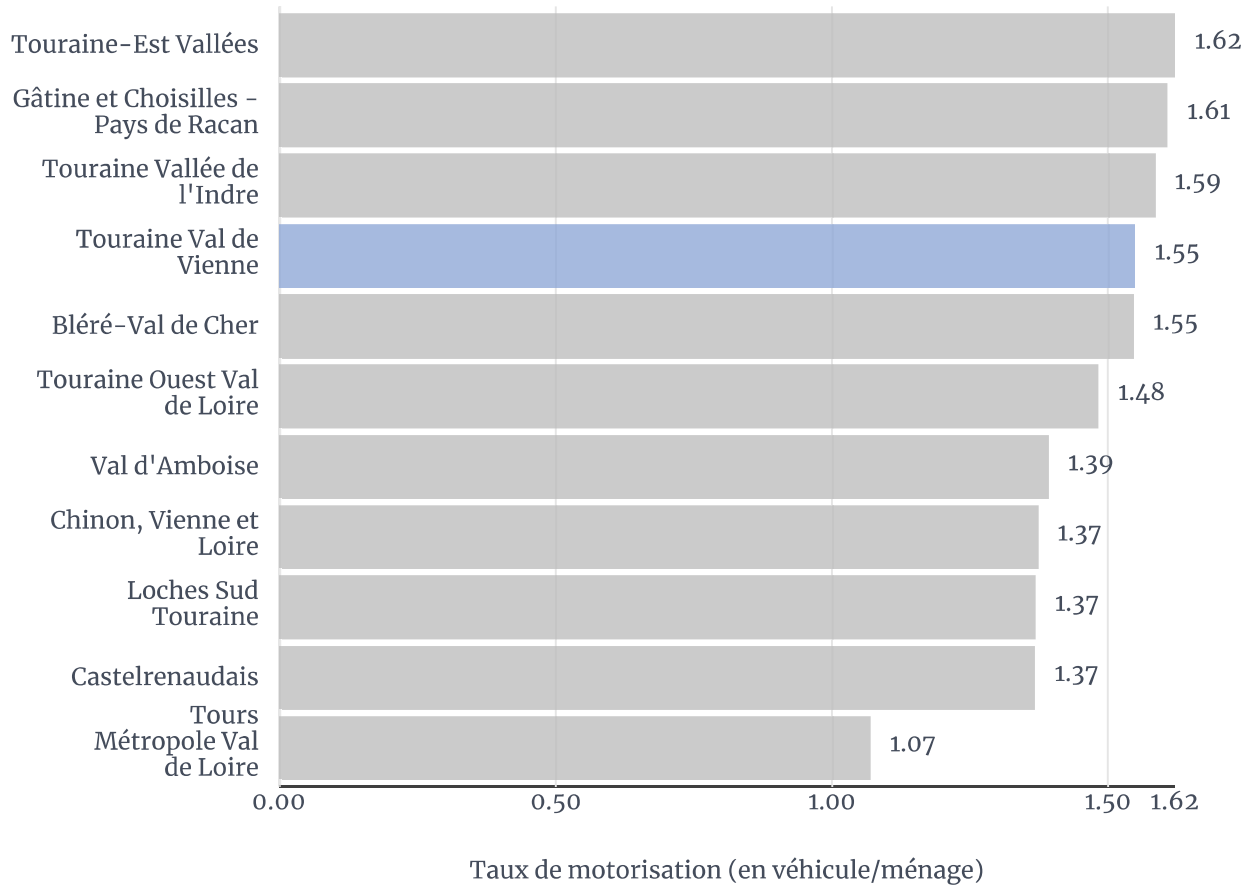

©EMC2 de Touraine

La carte suivante donne une représentation du taux de motorisation selon le découpage "Secteur de tirage" de Touraine Val de Vienne.

Équipement : Cartographie du taux de motorisation dans Touraine Val de Vienne

Taux de motorisation

- [1.57 - 1.58[véhicule/ménage
- [1.56 - 1.57[véhicule/ménage
- [1.56 - 1.56[véhicule/ménage
- [1.55 - 1.56[véhicule/ménage
- [1.54 - 1.55[véhicule/ménage
- [1.53 - 1.54[véhicule/ménage
- [1.53 - 1.53[véhicule/ménage

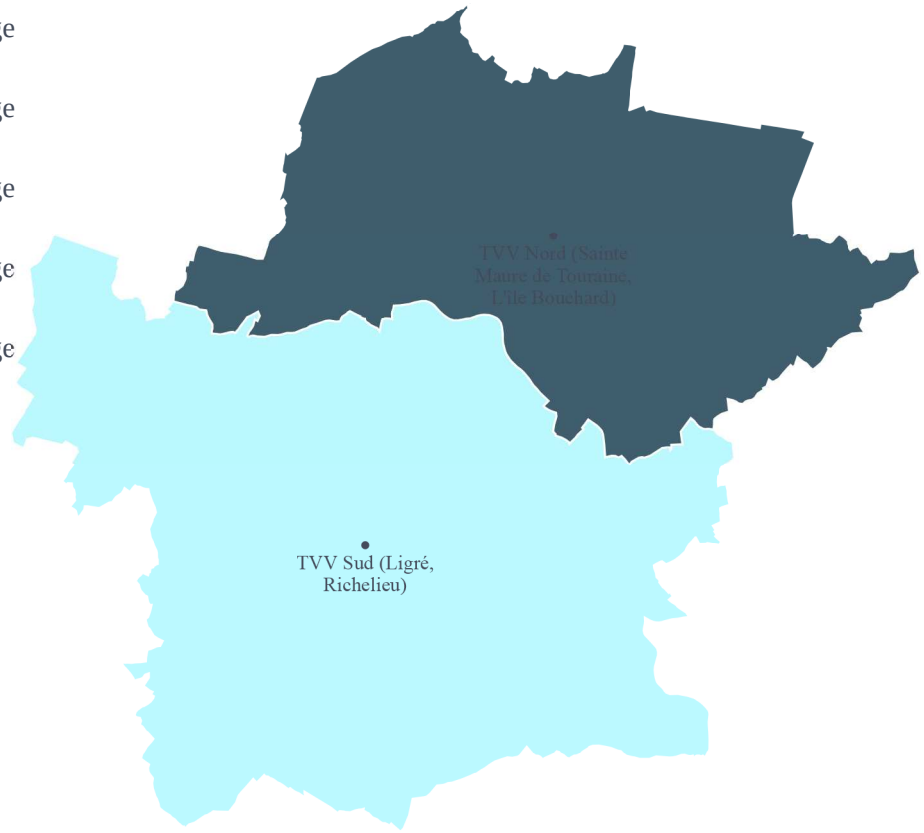

©EMC2 de Touraine

Plus de 17 500 voitures à disposition des habitants de la communauté de communes de Touraine Val de Vienne

La figure suivante donne, pour Touraine Val de Vienne, les caractéristiques du parc automobile grâce à l'indicateur "Nombre de VP pour 100 pers" selon le découpage par "Secteur de tirage".

Équipement : Nombre de VP pour 100 pers dans Touraine Val de Vienne

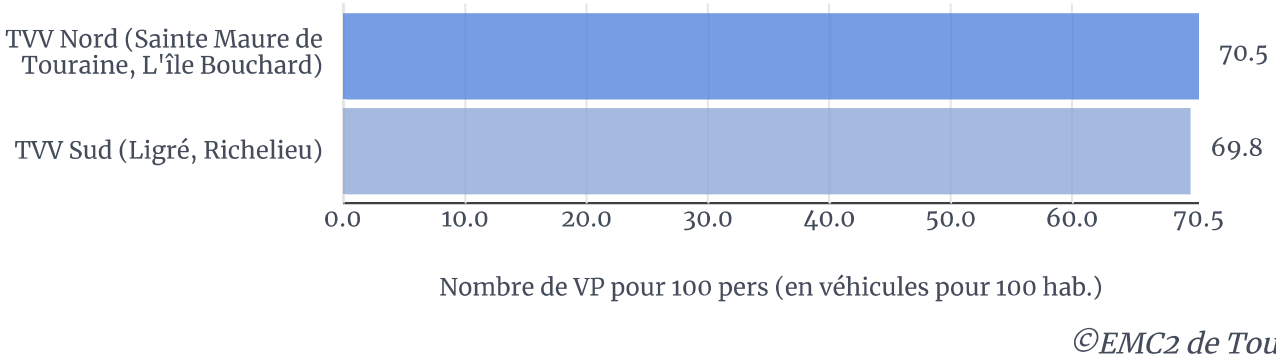

©EMC2 de Touraine

La communauté de communes Touraine Val de Vienne possède, avec 70.1 véhicules pour 100 habitants, le pourcentage de véhicules particuliers le plus élevé du département.

Seulement 8% des ménages n'ont aucun véhicule à disposition

Si 8% des ménages ne sont pas motorisés et 45% possèdent un véhicule, 47% des ménages sont multimotorisés, c'est-à-dire qu'ils ont deux véhicules ou plus à disposition.

La communauté de communes Touraine Val de Vienne possède un des pourcentages de ménages sans véhicules les plus bas. En effet, l'EPCI possède un des taux de motorisation les plus élevés et on peut y remarquer une forte tendance à la multimotorisation avec 12% des ménages possédant au moins trois véhicules, ce qui représente le taux le plus fort concernant ce type de ménage.

La figure suivante donne la répartition des ménages selon le nombre de voitures à disposition pour Touraine Val de Vienne.

Equipement : Répartition des ménages selon le nombre de véhicules à disposition pour Touraine Val de Vienne

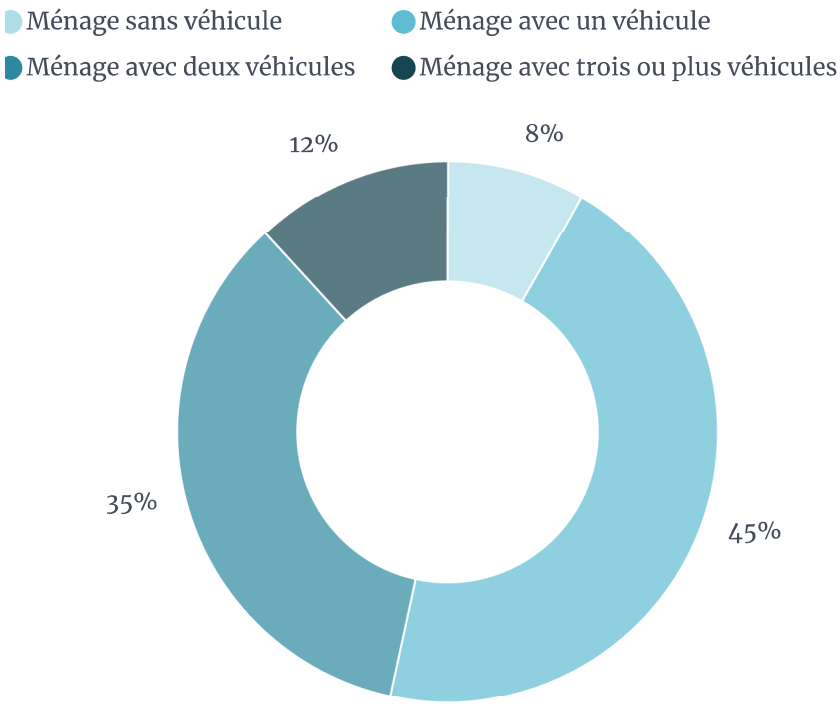

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour Touraine Val de Vienne, la répartition des ménages selon le nombre de véhicules à disposition selon le découpage par "Secteur de tirage".

Équipement : Répartition des ménages selon le nombre de véhicules à disposition dans Touraine Val de Vienne

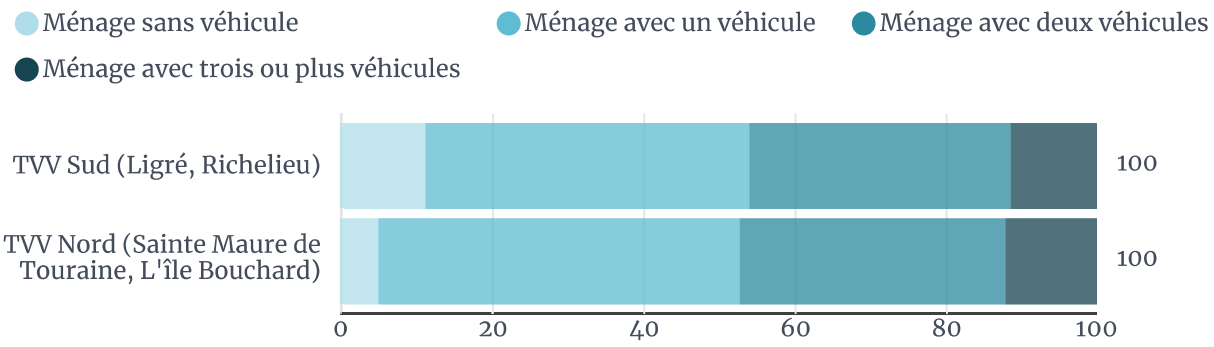

Ménages selon le nombre de vp à disposition (en %)

©EMC2 de Touraine

91.9% de la population en âge de conduire est en possession du permis de conduire

La communauté de communes Tours Val de Vienne possède avec 91,9%, un des taux de permis de conduire les plus bas.

La figure suivante donne le taux de possession du permis de conduire pour les personnes de 18 ans et plus dans les différents EPCI du département d'Indre et Loire.

Équipement : Taux de possession du permis de conduire sur le découpage EPCI du département d'Indre-et-Loire

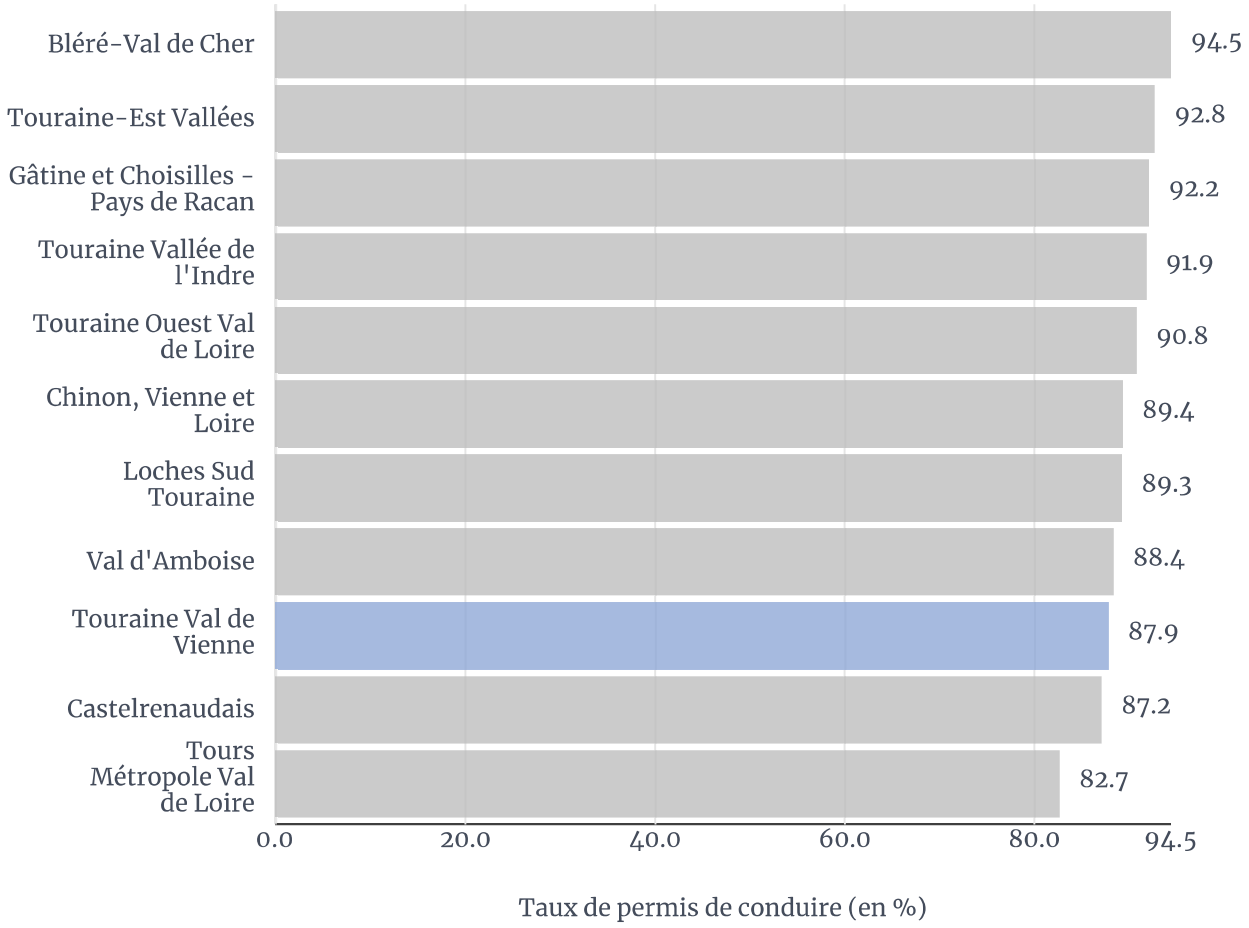

©EMC2 de Touraine

Avec ce pourcentage, la communauté de communes du Touraine Val de Vienne possède un des taux de permis de conduire les plus bas. Elle fait cependant partie des EPCI les plus motorisés.

Equipement des ménages en vélo

Ce chapitre décrit l'équipement en vélos des ménages, c'est-à-dire le nombre de vélo à disposition du ménage.

36% des ménages ne possèdent pas de vélo

La figure suivante donne la répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition pour Touraine Val de Vienne.

Equipement : Répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition pour Touraine Val de Vienne

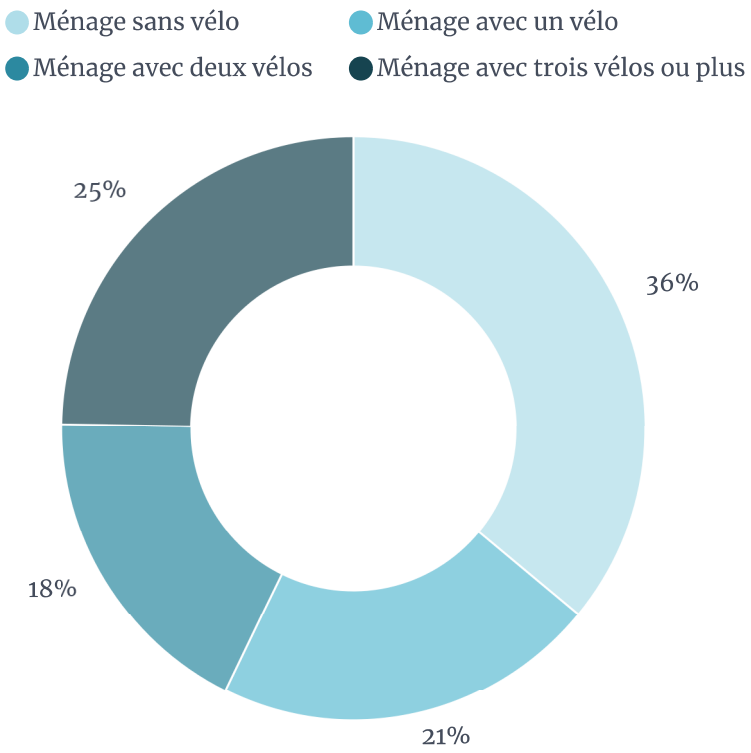

©EMC2 de Touraine

Sur l'ensemble de la communauté de communes Touraine Val de Vienne, 36% de la population ne possède aucun vélo, tandis que 21% en possède un et que 43% en possède plusieurs.

Dans le cas de la communauté de communes Touraine Val de Vienne, deux grandes tendances se dégagent : la possession de plusieurs vélos et la non-possession. D'une part, avec 43%, la majorité des ménages est en possession d'au moins deux vélos, tandis que, d'autre part, 36% de l'ensemble des ménages n'en possèdent aucun (ce qui représente un des pourcentages les plus importants pour cette catégorie).

La figure suivante donne, pour Touraine Val de Vienne, la répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition selon le découpage en "Secteur de tirage".

Équipement : Répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition dans Touraine Val de Vienne

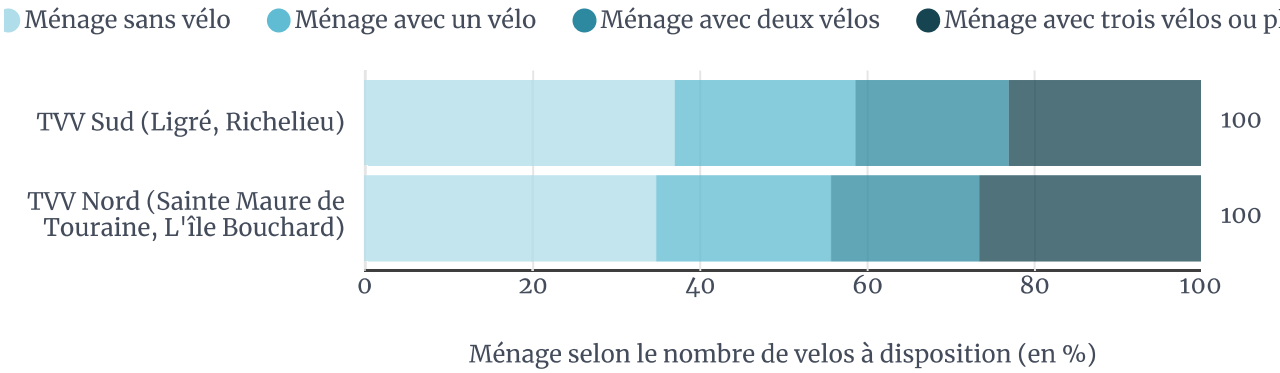

©EMC2 de Touraine

Equipement des ménages en deux-roues motorisés

Ce chapitre décrit l'équipement en deux-roues motorisés des ménages, c'est-à-dire le nombre de deux-roues motorisés à disposition du ménage, qu'il s'agisse de moins de 50 cm3 ou de plus de 50 cm3

5.6 deux-roues motorisés pour 100 personnes sur le territoire

La figure suivante donne, pour Touraine Val de Vienne, le taux d'équipement en deux-roues motorisés des ménages grâce à l'indicateur "Nombre de deux-roues motorisés pour 100 pers" selon le découpage en "Secteur de tirage".

Équipement : Nombre de deux-roues motorisés pour 100 pers dans Touraine Val de Vienne

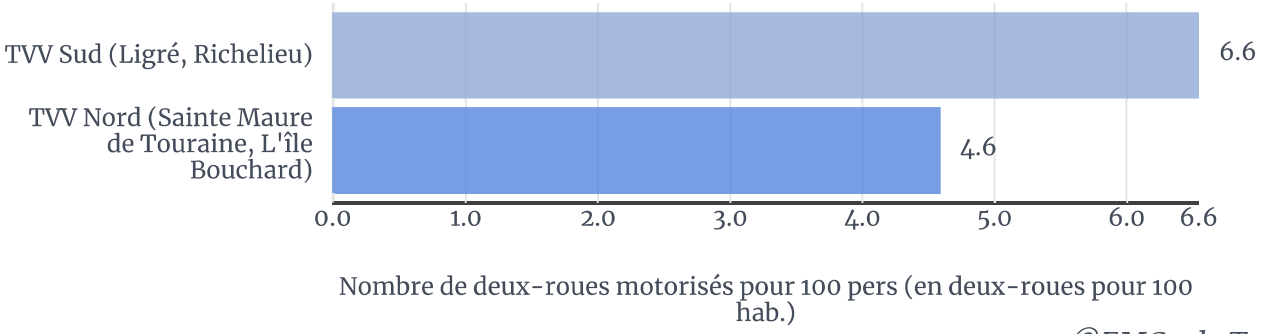

©EMC2 de Touraine

Avec 5.6 deux-roues motorisés pour 100 habitants, la communauté de communes Touraine Val de Vienne possède une part faible de ce type de véhicule, qui s'explique notamment par la forte tendance à l'usage de la voiture de cet EPCI.

Mobilité des résidents

Ce chapitre traite de la mobilité des résidents du Syndicat des Mobilités de Touraine.

La figure suivante donne la répartition des déplacements réalisés par les habitants du département selon leur EPCI de résidence

Mobilité : Répartition des volumes de déplacements en Indre-et-Loire par EPCI

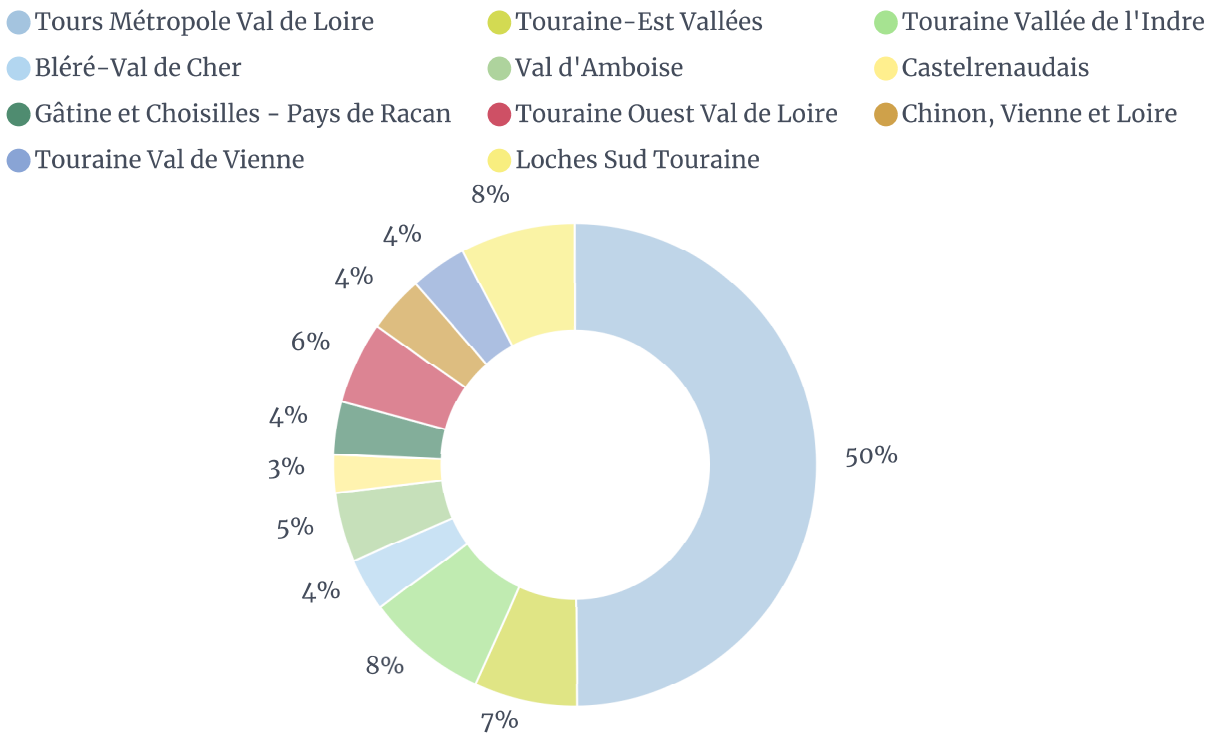

©EMC2 de Touraine

4% de l'ensemble des volumes de déplacements se fait à l'intérieur de la communauté de communes Touraine Val de Vienne

Le taux de mobilité est le nombre moyen de déplacements réalisé par un habitant au cours de la journée

3.43 déplacements par jour et par personne pour les habitants de Touraine Val de Vienne, soit le deuxième total le plus bas du département

Un déplacement est définit comme le mouvement d'une personne, effectué pour un certain motif, sur une voie publique, entre une origine et une destination, à l'aide d'un ou de plusieurs modes de transport. Tous les déplacements des personnes âgées de 5 ans et plus sont recensés dans l'EMC².

Les habitants de Touraine Val de Vienne réalisent quotidiennement près de 81 000 déplacements, soit 3.43 déplacements quotidiens par personne, ce qui représente le deuxième total le plus bas du département. Les habitants ont donc tendance à moins se déplacer que les autres EPCI du département ils font cependant partie des mieux équipés.

Le graphique suivant donne une description de la mobilité des habitants du Touraine Val de Vienne grâce à l'indicateur "Taux de mobilité", en comparaison avec les autres EPCI du département.

Mobilité : Taux de mobilité selon l'EPCI du département d'Indre-et-Loire

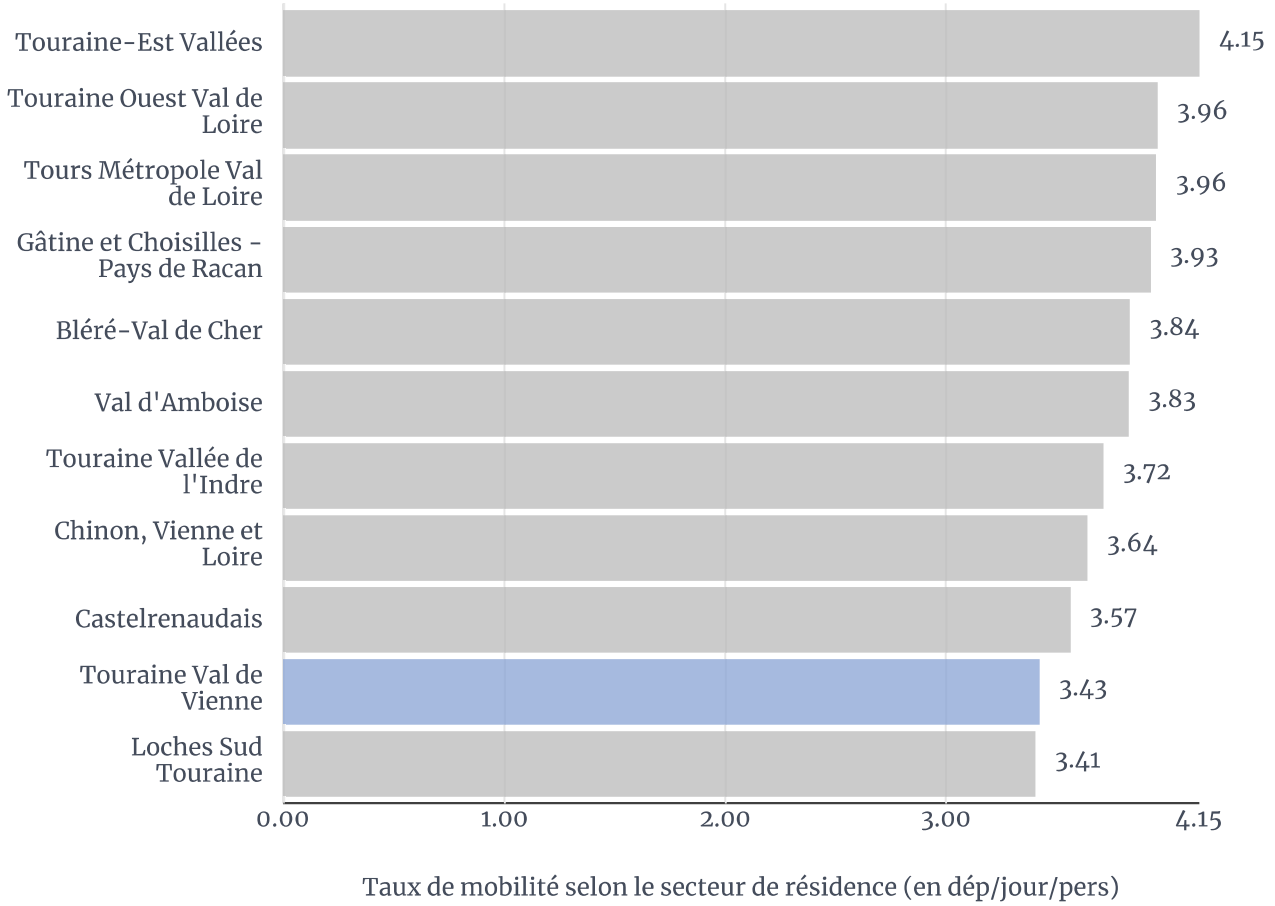

©EMC2 de Touraine

La carte suivante donne une représentation de la mobilités dans les autres secteurs de Touraine Val de Vienne.

La figure suivante donne une représentation cartographique des caractéristiques de mobilité de la population de Touraine Val de Vienne grâce à l'indicateur "Taux de mobilité" selon le découpage par "Secteur de tirage"

Mobilité : Cartographie des caractéristiques de la mobilité dans Touraine Val de Vienne

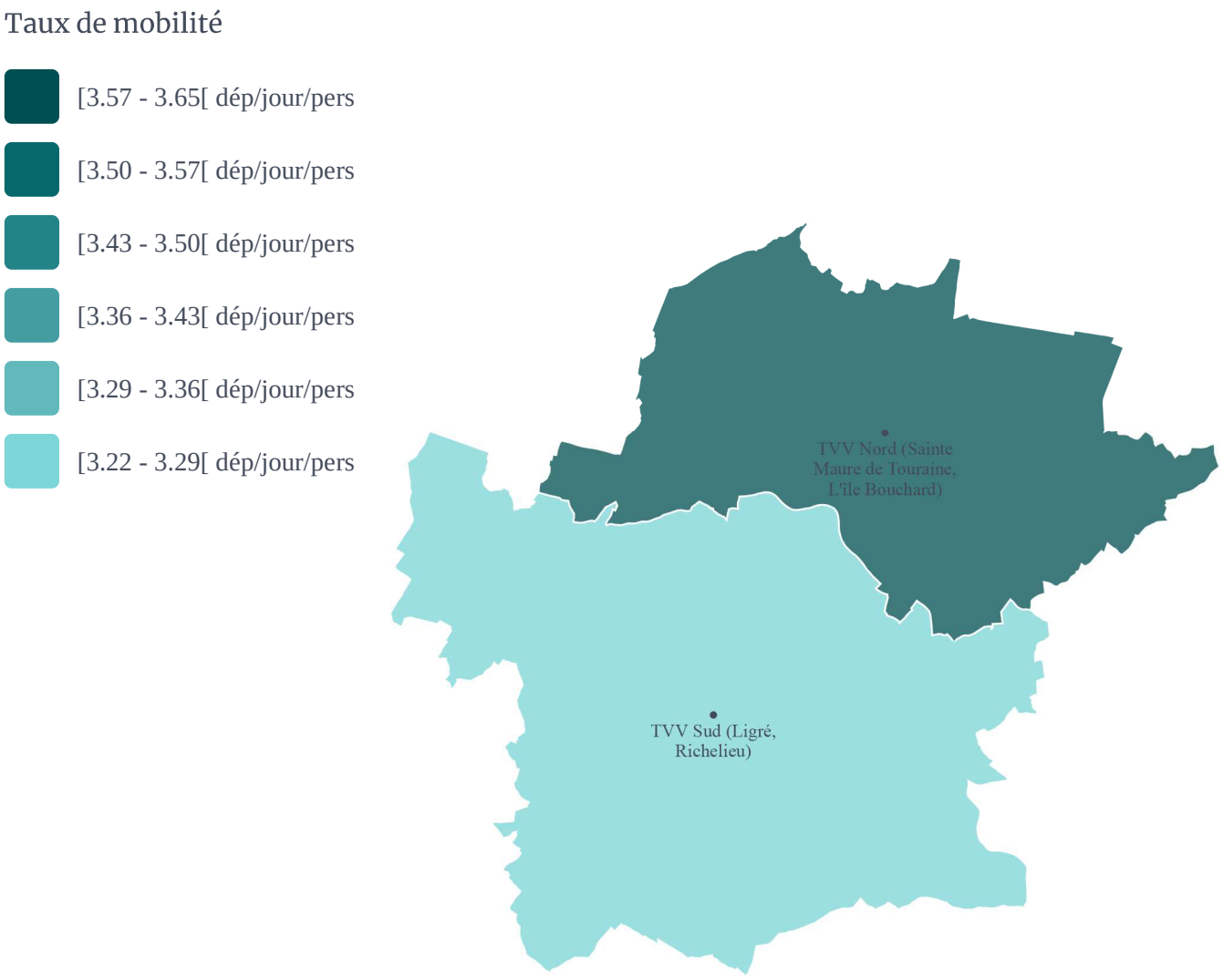

©EMC2 de Touraine

67% des déplacements des habitants sont effectués à l'intérieur de Touraine Val de Vienne

La figure suivante donne la répartition des types de déplacement réalisés par les habitants de Touraine Val de Vienne.

Mobilité : Répartition des types de déplacement réalisés par les habitants de Touraine Val de Vienne

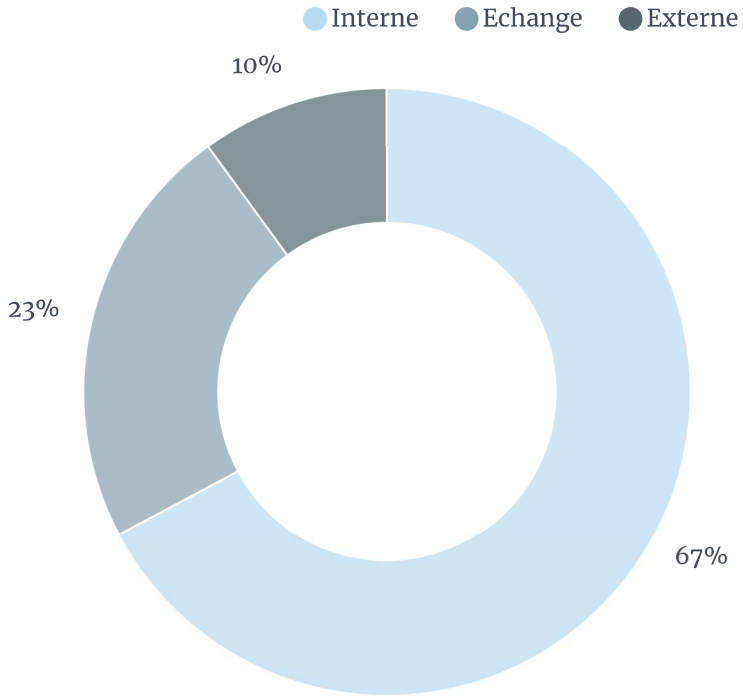

©EMC2 de Touraine

La notion de mobilité se décline usuellement en 3 catégories :

→ La mobilité interne ne prend en compte que les déplacements effectués au sein du territoire.

→ La mobilité d'échange concerne les déplacements dont seule l'origine ou la destination est située sur le territoire.

→ La mobilité externe concerne les déplacements dont ni l'origine ni la destination ne sont situées sur le territoire.

Les déplacements internes et d'échange sont qualifiés de déplacements en lien avec le territoire.

Ces notions de type de déplacements permettent de caractériser l'autonomie d'un territoire. En effet, les déplacements d'échanges ou externes traduisent le "besoin" d'une personne de quitter son territoire de résidence. A contrario, les déplacements internes illustrent l'autonomie du territoire.

Le taux de mobilité cache une grande disparité dans les mobilités individuelles. A présent, l'analyse porte sur la répartition du nombre de déplacements réalisés par les habitants du territoire.

Chaque jour, 14% de la population ne fait aucun déplacement

La figure suivante donne la répartition des habitants de Touraine Val de Vienne selon le nombre de déplacements réalisés quotidiennement

Mobilité : Répartition des personnes selon le nombre de déplacements quotidiens pour Touraine Val de Vienne

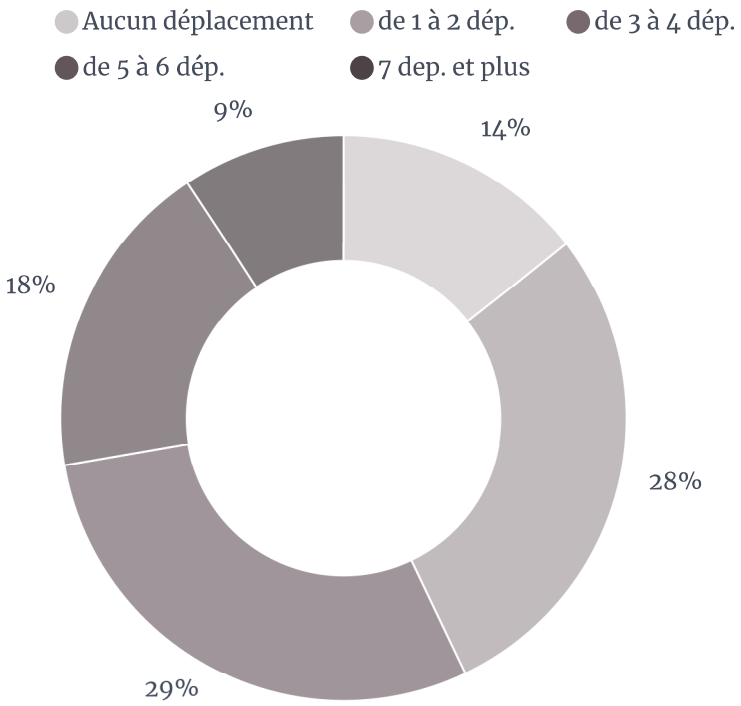

©EMC2 de Touraine

Malgré un taux de mobilité moyen, la majorité des habitants de Touraine Val de Vienne optimisent au mieux leurs déplacements. En effet, 27% des habitants réalisent quotidiennement au moins 5 déplacements.

D'autre part, 14% de la population n'effectue aucun déplacement quotidien, ce qui représente un des taux les plus importants du département et peut notamment s'expliquer par une présence importante de personnes âgées (23% de la population de l'EPCI a plus de 65 ans).

La figure suivante donne, pour Touraine Val de Vienne, la répartition des habitants selon le nombre de déplacements quotidiens réalisés, selon le découpage "Secteur de tirage".

Mobilite : Répartition des personnes selon le nombre de déplacements quotidiens pour Touraine Val de Vienne selon les secteurs de résidence

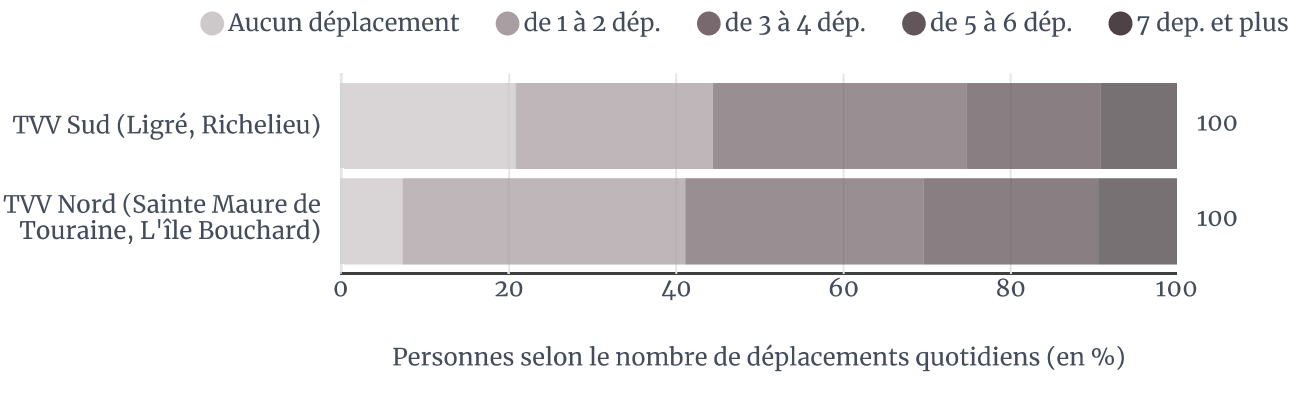

©EMC2 de Touraine

Les durées de déplacements

La figure suivante donne, pour Touraine Val de Vienne, la durée quotidienne de déplacement dans les différents secteurs de résidence selon le découpage "Secteur de tirage".

Mobilité : Durée quotidienne de déplacement dans Touraine Val de Vienne

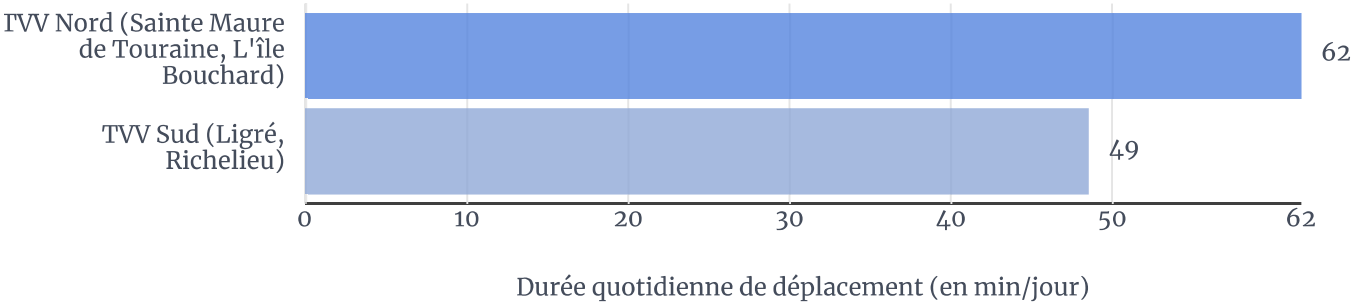

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour Touraine Val de Vienne, la durée moyenne d'un déplacement dans les différents secteurs de résidence selon le découpage "Secteur de tirage".

Mobilité : Durée moyenne d'un déplacement dans Touraine Val de Vienne

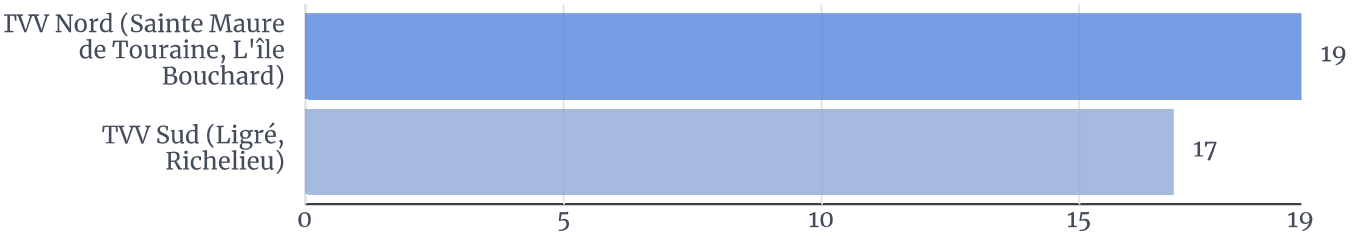

©EMC2 de Touraine

Les distances de déplacement

La figure suivante donne, pour Touraine Val de Vienne, la distance quotidienne parcourue par habitant selon le découpage en "Secteur de tirage"

Mobilité : Distance quotidienne parcourue par habitants dans Touraine Val de Vienne

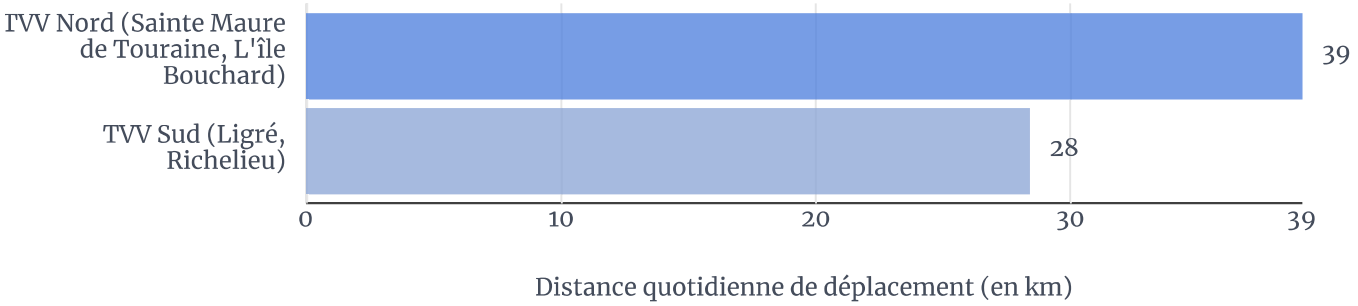

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour Touraine Val de Vienne, la distance moyenne d'un déplacement selon le découpage en "Secteur de tirage"

Mobilité : Distance moyenne d'un déplacement par habitants dans Touraine Val de Vienne

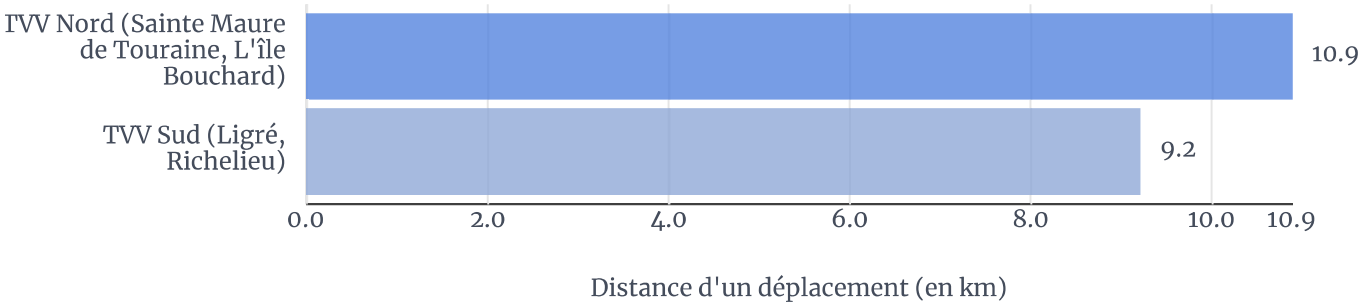

©EMC2 de Touraine

Les modes de déplacement

Modes : Infographie pour Touraine Val de Vienne

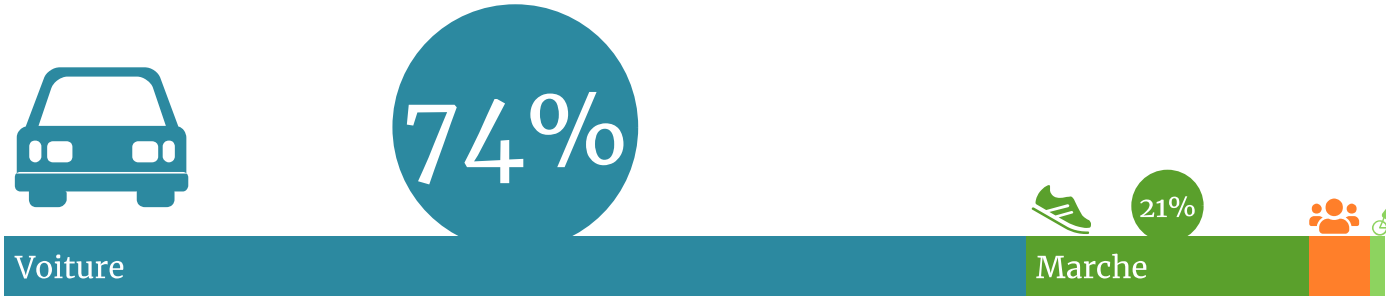

Chaque déplacement est effectué à l'aide d'un ou de plusieurs modes, motorisés ou non. Dans l'analyse des parts modales, seul le mode principal d'un déplacement est retenu. Si un seul mode a été utilisé (lors d'un déplacement dit monomodal), il s'agit du mode principal. Cependant, si plusieurs modes ont été combinés, le mode principal est déterminé selon une hiérarchie, fixée dans la méthodologie Cerema (voir partie "Analyse").

La marche à pied, quand elle permet de se rendre vers ou depuis un autre moyen de transport, n'est pas considérée comme un autre mode de déplacement. Ainsi, seuls les déplacements réalisés uniquement en marche à pied sont comptabilisés avec la marche comme mode principal.

Dans le cas de déplacements ayant nécessité plusieurs modes, on parle de déplacements intermodaux.

La communauté de communes Touraine Val de Vienne possède, avec 74%, une des parts de déplacements en modes motorisés les plus importantes. Ce pourcentage s'explique, en grande partie, par la tendance à la motorisation de l'EPCI.

La figure ci-dessous donne les parts modales des déplacements effectués par les habitants de Touraine Val de Vienne, sans distinction du secteur de destination. Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Agrégés".

Modes : Parts modales des habitants de Touraine Val de Vienne

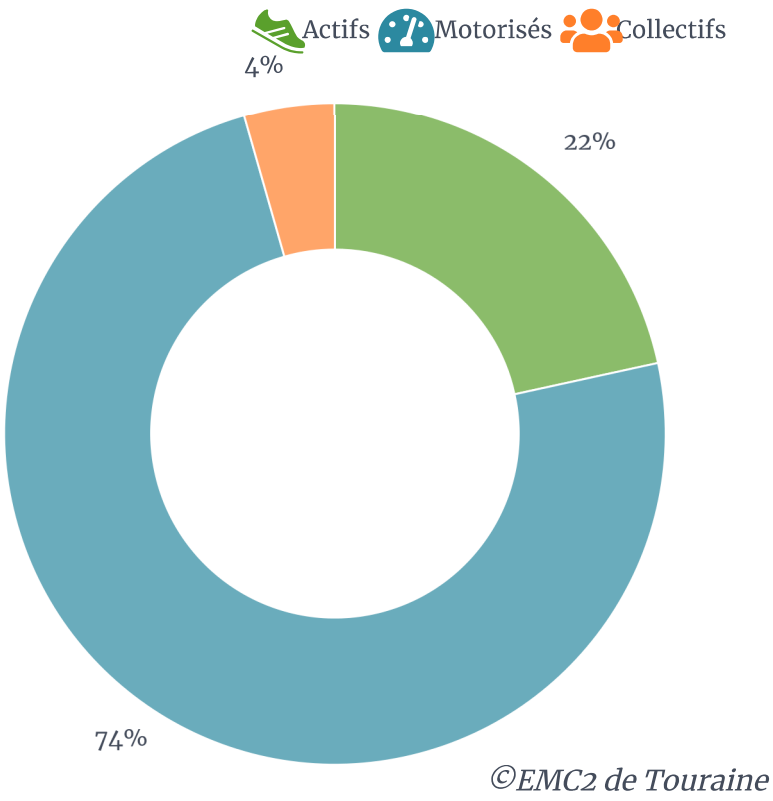

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour Touraine Val de Vienne, l'indicateur "Parts modales" selon le découpage en "Secteur de tirage". Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Agrégés".

Modes : Parts modales dans Touraine Val de Vienne

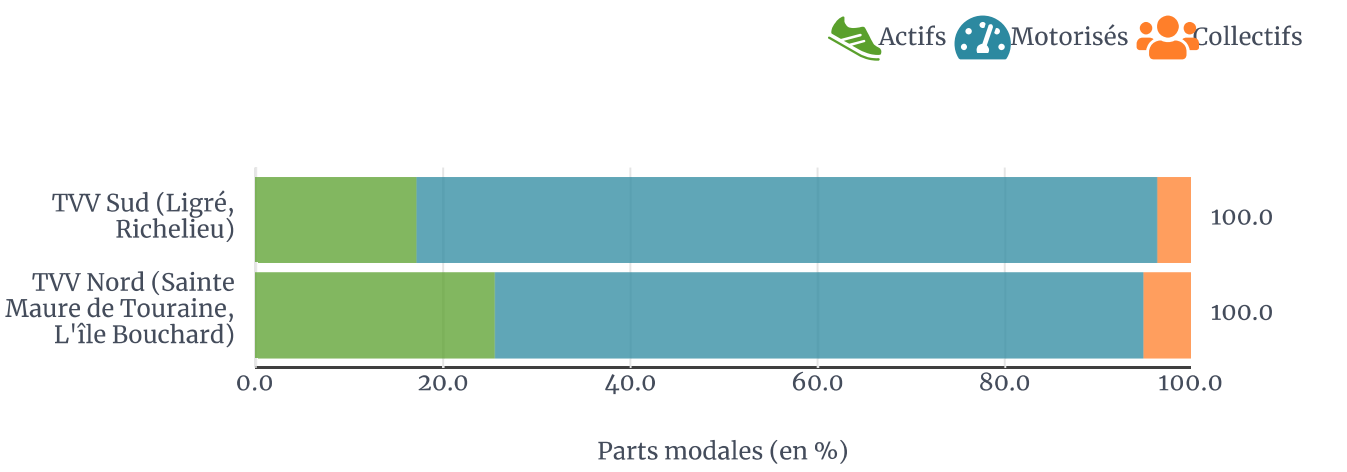

©EMC2 de Touraine

La carte suivante donne une représentation cartographique de la part modale du mode "Collectifs" selon le découpage en "Secteur de tirage".

Modes : Cartographie de la part modale de "Collectifs" pour Touraine Val de Vienne

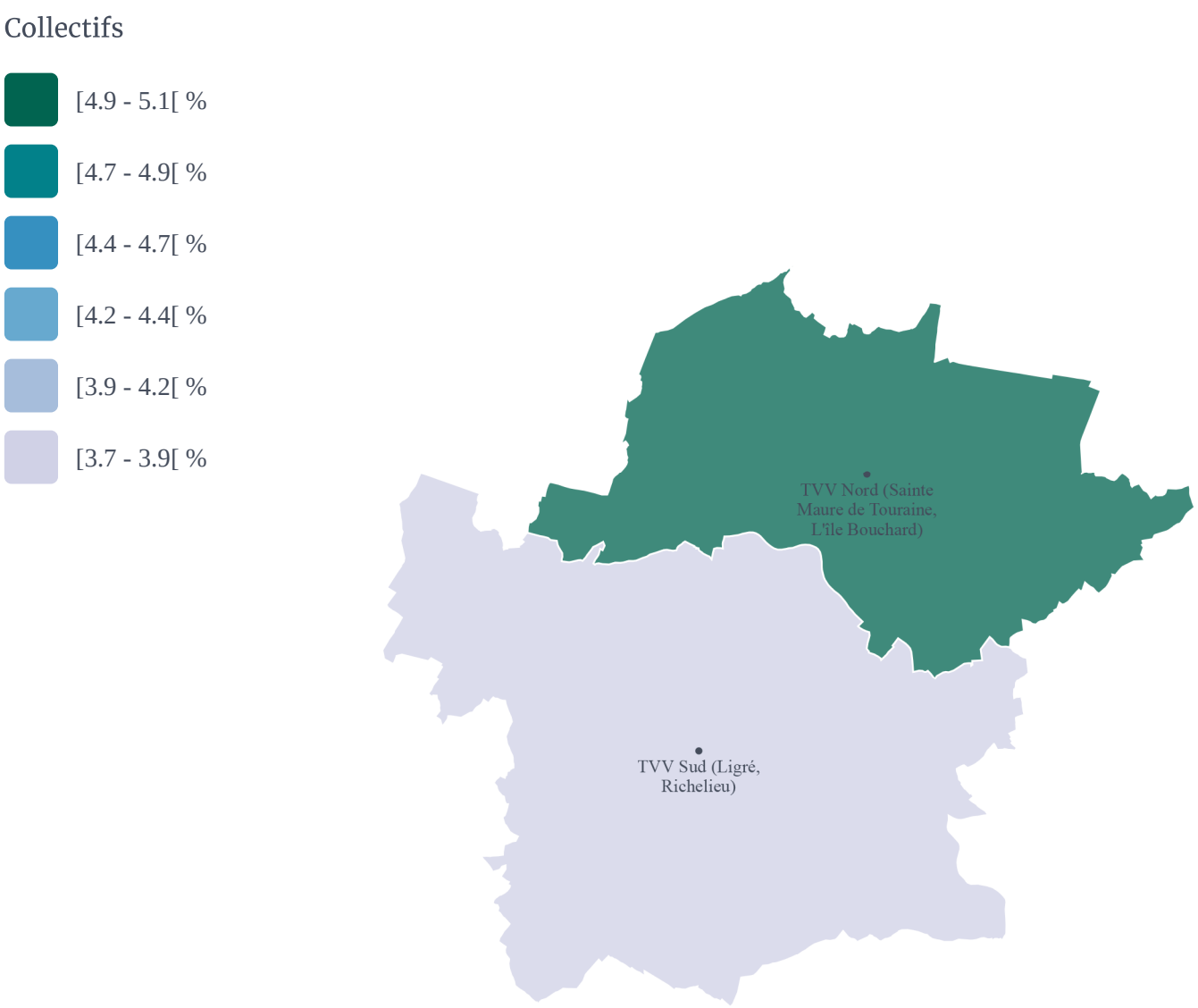

©EMC2 de Touraine

Fréquence d'utilisation des modes par les habitants du territoire

Les personnes enquêtées donnent une réponse déclarative de leur fréquence d'utilisation des différents

modes selon 4 temporalités:

- → Plusieurs jours par semaine
- → Plusieurs jours par mois
- → Occasionnellement
- → Jamais

Les différents modes concernés sont : le vélo, les deux-roues motorisés, la voiture-conducteur, le réseau TC urbain, le "Train et TER Routiers" et les cars départementaux.

La figure suivante donne, pour Touraine Val de Vienne, la répartition de la fréquentation du mode "Vélo" selon le découpage en "Secteur de tirage"

Modes : Fréquence d'utilisation du mode "Vélo" dans Touraine Val de Vienne

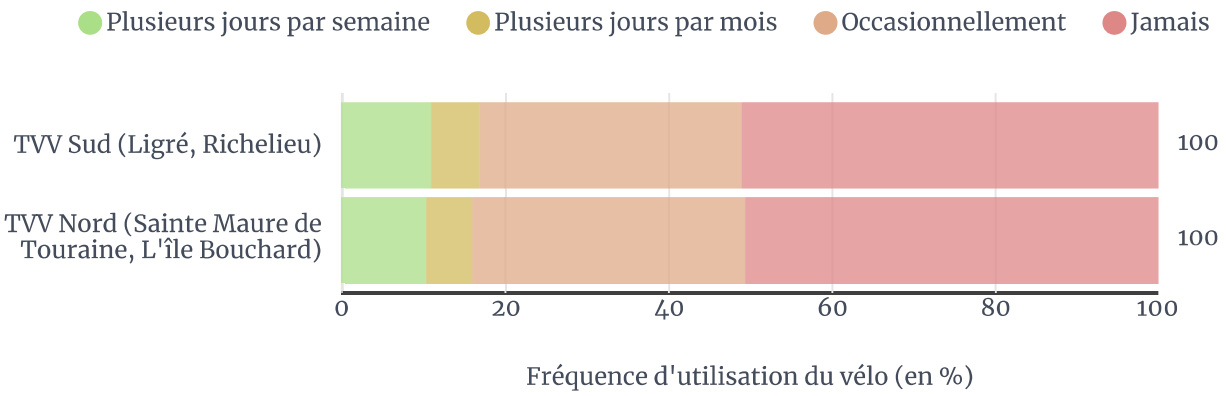

©EMC2 de Touraine

Les distances et durées de déplacements selon les modes

La durée moyenne d'un déplacement est naturellement très hétérogène entre les modes.

La figure suivante donne pour les habitants de Touraine Val de Vienne, la durée moyenne d'un déplacement selon le mode utilisé. Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Agrégés".

Modes : Durée moyenne d'un déplacement selon le mode pour Touraine Val de Vienne

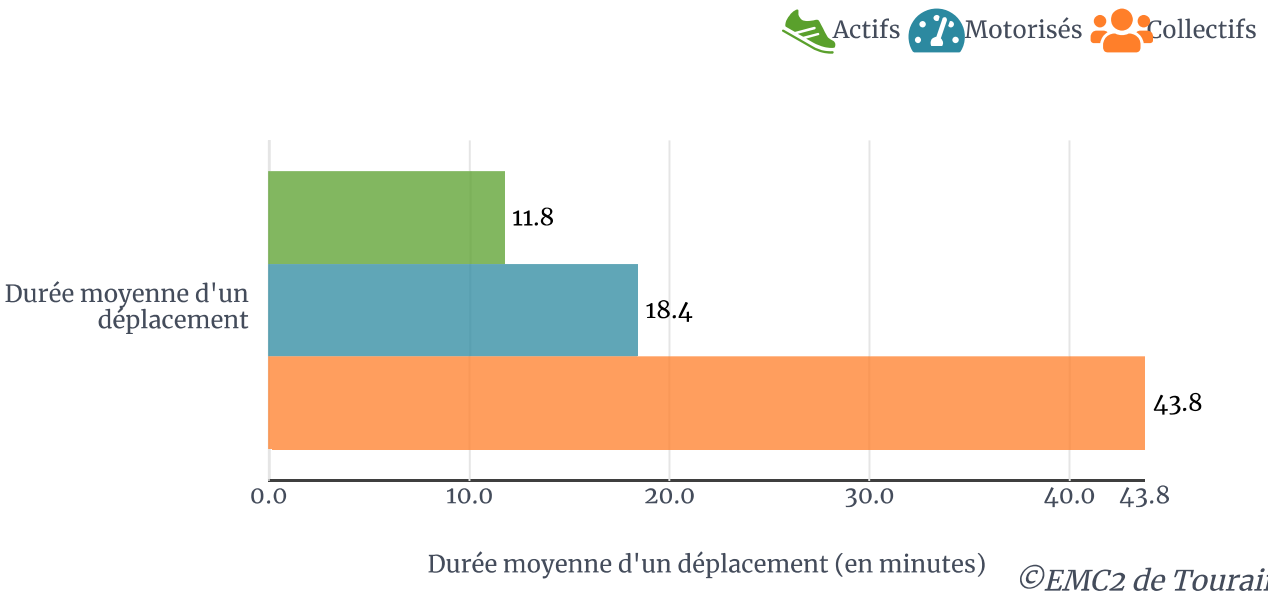

©EMC2 de Touraine

Les modes de transport ont des zones de pertinence différentes notamment en terme de distance à parcourir et de vitesse qui influent sur les choix des usagers.

La figure suivante donne pour les habitants de Touraine Val de Vienne, la distance moyenne d'un déplacement selon le mode utilisé. Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Distance moyenne d'un déplacement".

Modes : Distance moyenne d'un déplacement selon le mode pour Touraine Val de Vienne

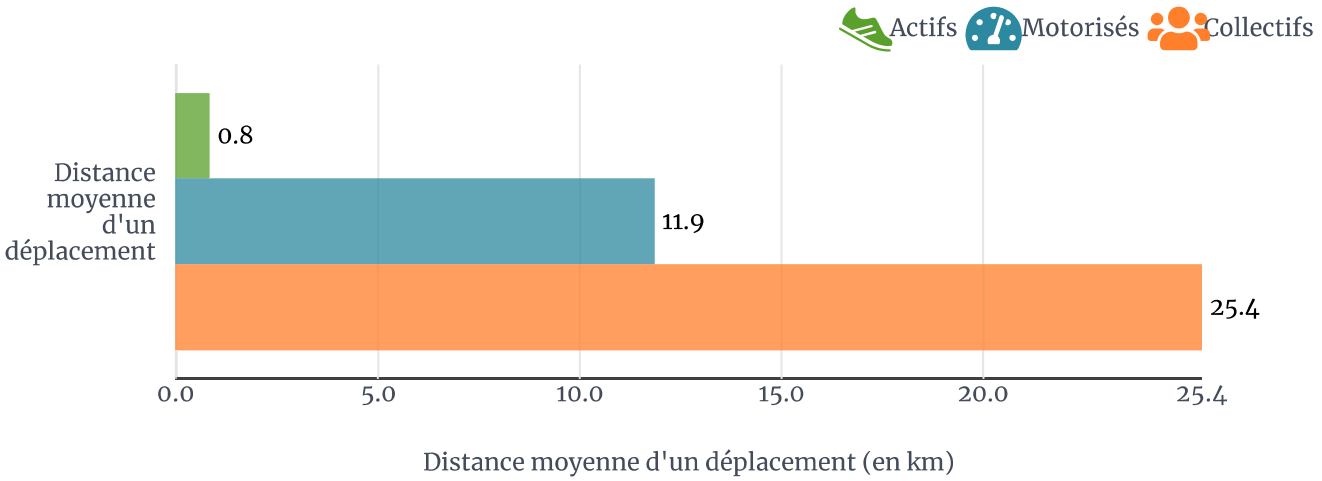

©EMC2 de Touraine

Occupation des véhicules

Le nombre moyen de personnes par voiture peut être calculé en faisant la moyenne du nombre d'occupants des véhicules déclarés par les conducteurs de voitures à chaque trajet.

Dans le cas de Touraine Val de Vienne, sur l'ensemble des déplacements effectués en voiture, 70% sont faits par des véhicules contenant uniquement le conducteur. Ce pourcentage témoigne de la tendance à la multimotorisation et est à corréler avec le nombre de véhicules particuliers et le taux de motorisation de la communauté de communes

La figure suivante donne, pour Touraine Val de Vienne, la répartition des déplacements en voiture selon le nombre de personnes transportées.

Modes : Répartition des déplacements en voiture selon le nombre de personnes transportées pour Touraine Val de Vienne

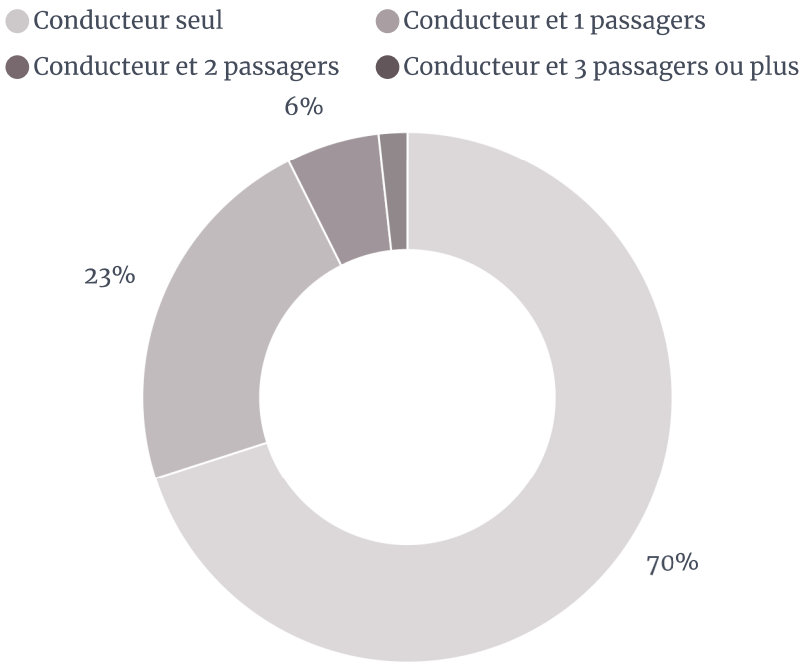

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour Touraine Val de Vienne, le nombre moyen de personnes par voiture selon le découpage en "Secteur de tirage".

Modes : Nombre de personnes par véhicule dans Touraine Val de Vienne

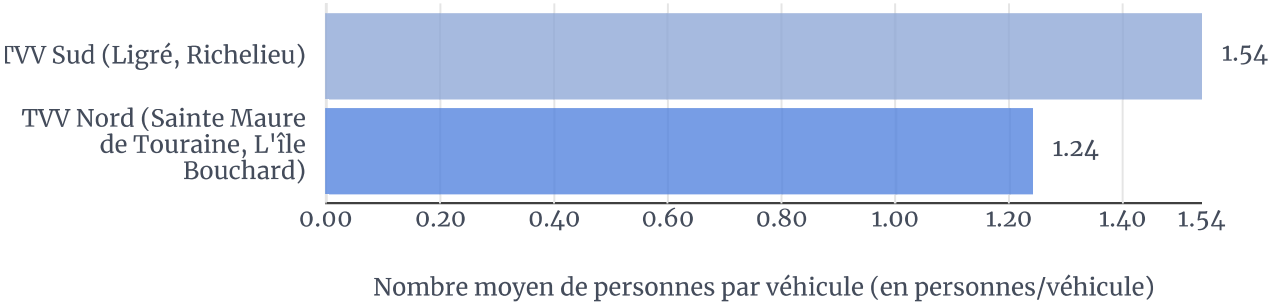

©EMC2 de Touraine

Déplacements intermodaux

Dans les données de l'enquête ménages déplacements, les déplacements intermodaux correspondent aux déplacements ayant nécessité l'utilisation d'au moins deux modes de transport, qu'ils soient différents ou identiques. Un déplacement ayant enchaîné deux trajets en bus urbain est ainsi considéré comme un déplacement intermodal au même titre que le déplacement enchaînant un trajet en voiture et un trajet en train, par exemple.

Les trajets à pied pour se rendre ou depuis un autre moyen de transport (par exemple pour se rendre de sa voiture à son lieu de destination final, ou de son domicile à un arrêt de transport en commun) ne sont pas considérés dans la chaîne de déplacement et par conséquent ne sont pas considérés comme un autre mode (donc non comptabilisés dans le déplacement intermodal).

2% déplacements intermodaux

Sur près de 81 000 déplacements internes et d'échange, 98% des déplacements des habitants du territoire ne comprennent qu'un seul trajet en transport mécanisé (motorisé ou collectif) , donc selon un mode de transport unique.

La figure suivante donne, pour Touraine Val de Vienne, la répartition des déplacements selon le nombre de modes utilisés au cours de celui-ci.

Modes : Répartition des déplacements intermodaux selon le nombre de modes utilisés pour Touraine Val de Vienne

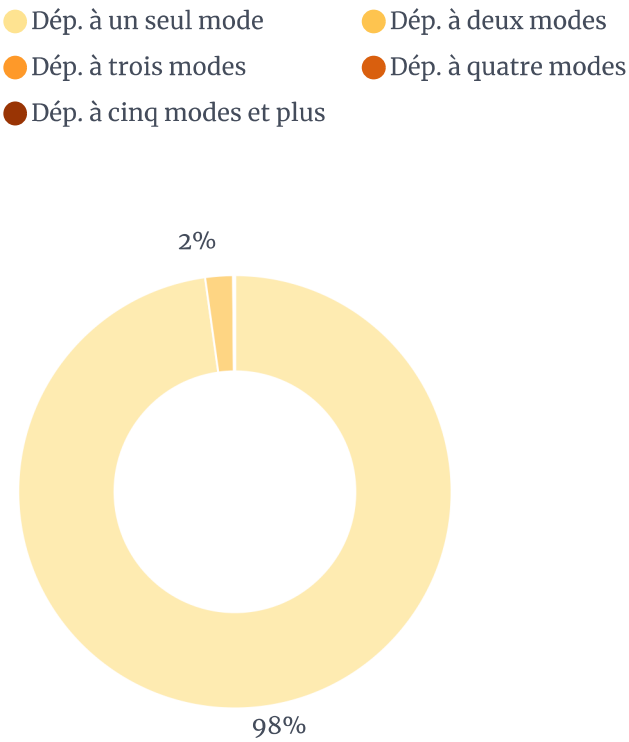

©EMC2 de Touraine

Motifs de déplacements

Les enquêtes déplacements caractérisent les motifs de déplacement en 38 motifs. Afin de produire une analyse compréhensible et représentative, il convient d'agréger ces modes :

- → Les motifs liés au travail : travail sur le lieu d'emploi déclaré, travail sur un autre lieu - télétravail, travail sur un autre lieu - hors télétravail, rechercher un emploi et tournée professionnelle
- → Les motifs liés à la formation :
  - → Être gardé (nourrice, crèche,...), étudier à l'école maternelle et primaire, au collège , au lycée sur le lieu déclaré ou sur un autre lieu
  - → Étudier à l'université ou dans une grande école sur le lieu déclaré ou sur un autre lieu
- → Les motifs liés aux achats

→ Achats en petit et moyen commerce : faire des achats en petit et moyen commerce et "drive in" et faire des achats en marché couvert et de plein vent

→ Achats en grand magasin : visite d'un magasin, d'un centre commercial ou d'un marché de plein vent sans effectuer d'achat, réaliser plusieurs motifs en centre commercial, faire des achats en grand magasin, supermarché, hypermarché et leurs galeries marchandes et récupérer des achats faits sur internet (service "drive")

→ Les motifs liés aux loisirs, visite ou démarche

→ Les loisirs : se restaurer hors du domicile, visiter des parents ou des amis, tournée de magasin sans achat, participer à des loisirs, des activités sportives, culturelles ou associatives, faire une promenade, du « lèche-vitrines », prendre une leçon de conduite

→ Les démarches : recevoir des soins (Santé), faire une démarche autre que rechercher un emploi

→ Autres : autres motifs

→ Accompagnement : accompagner quelqu'un aller chercher quelqu'un, dépose d'une personne à un mode de transport, reprise d'une personne à un mode de transport (personne présente ou absente)

Les motifs de déplacements seront ici analysés selon les motifs combinés. Le motif combiné est l'association du motif à l'origine avec le motif à destination, indépendamment du sens du déplacement. Les déplacements du domicile vers le travail ou du travail vers le domicile sont tous comptés sous le motif combiné "domicile-travail". Les déplacements secondaires correspondent à des déplacements dont ni l'origine, ni la destination n'est le domicile.

Les déplacements Domicile <-> Travail représentent 15% des déplacements des habitants de Touraine Val de Vienne

La figure suivante donne la répartition des déplacements selon le motif combiné pour les habitants de Touraine Val de Vienne. La représentation utilise les "Motifs agrégés"

Motifs : Répartition des motifs combinés pour Touraine Val de Vienne

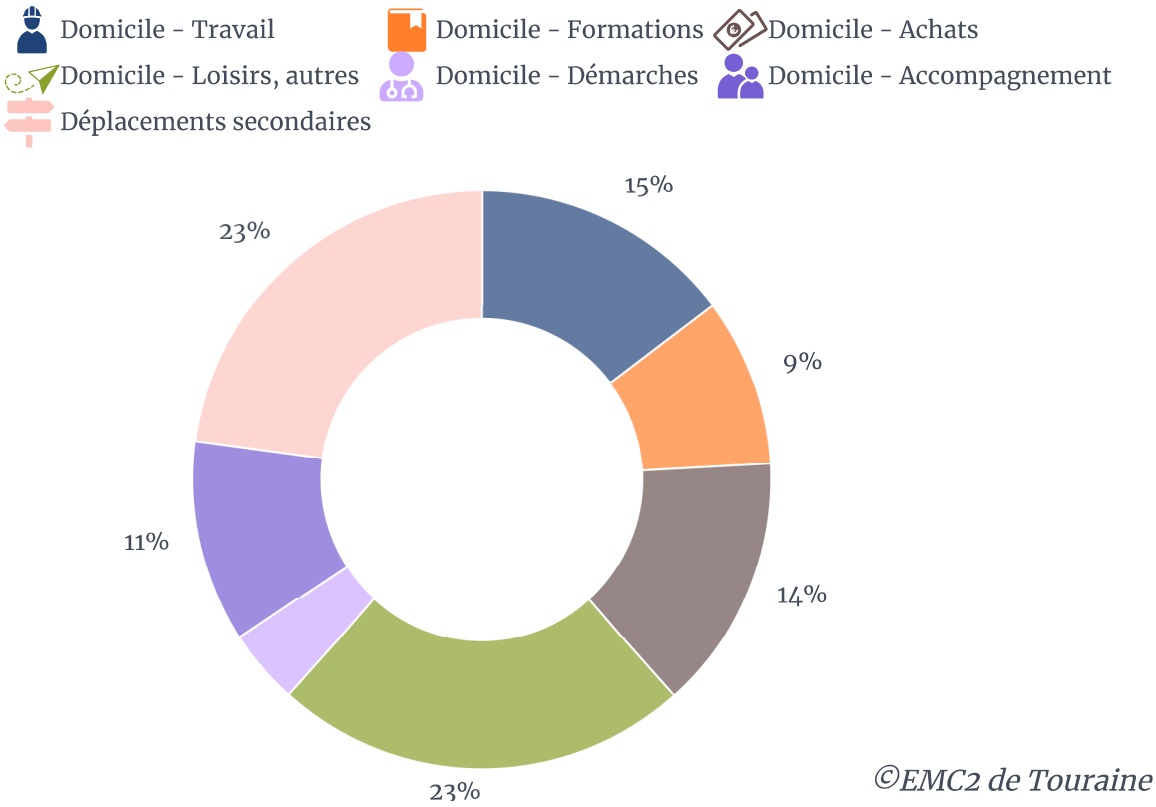

Dans le cas de Touraine Val de Vienne, la majorité des déplacements effectués sont des déplacements secondaires, ils n'ont donc pas pour origine ou pour destination le domicile. Ce pourcentage témoigne de la forte tendance à la mobilité des habitants de la communauté de communes, il est à mettre en parallèle avec le taux de mobilité, ainsi que la répartition des habitants selon leur nombre de déplacements

61% des déplacements d'accompagnement sont liés à la formation et uniquement vers une école.

La figure suivante donne pour les déplacements de motif "Accompagnement", le motif de déplacement de la personne accompagnée.

Motifs d'activité : Répartition des déplacements par activités pour les personnes accompagnées pour Touraine Val de Vienne

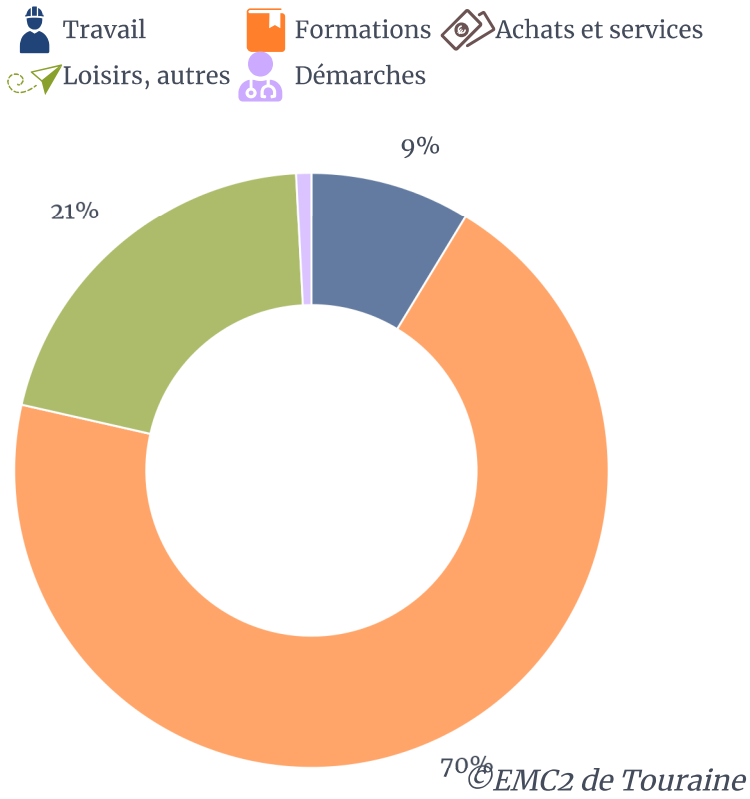

La destination vers un lieu de formation (écoles ou études) représente 61% des déplacements "accompagnement", 37% de l'accompagnement concerne une destination de "loisirs, démarches et autres"

Dans l'analyse de la mobilité qui vient d'être menée, les déplacements sont considérés indépendamment les uns des autres. Cette approche simple à mettre en oeuvre, est imparfaite puisqu'en réalité, les déplacements s'enchaînent. Le choix d'un mode est souvent conditionné par le précédent mode employé. Une personne utilisant sa voiture pour un déplacement est, dans la plupart des cas, contrainte d'effectuer un déplacement retour avec celle-ci. Pour appréhender ce phénomène, l'analyse s'appuie sur la notion de boucle de déplacements. Une boucle de déplacements est constituée par l'ensemble des déplacements réalisés par une personne de son départ du domicile jusqu'à son retour au domicile.

La chaîne de déplacements est constituée, dans la majorité des cas, d'une ou plusieurs boucles de déplacement.

Une boucle à deux déplacements représente une boucle avec un seul motif entre un départ et un retour du domicile.

69% des boucles sont des allers-retours du domicile vers le domicile

La figure suivante donne, pour Touraine Val de Vienne, la part de boucle selon le nombre de déplacements qui la compose.

Motif : Répartition du nombre de boucles selon leur longueur pour Touraine Val de Vienne

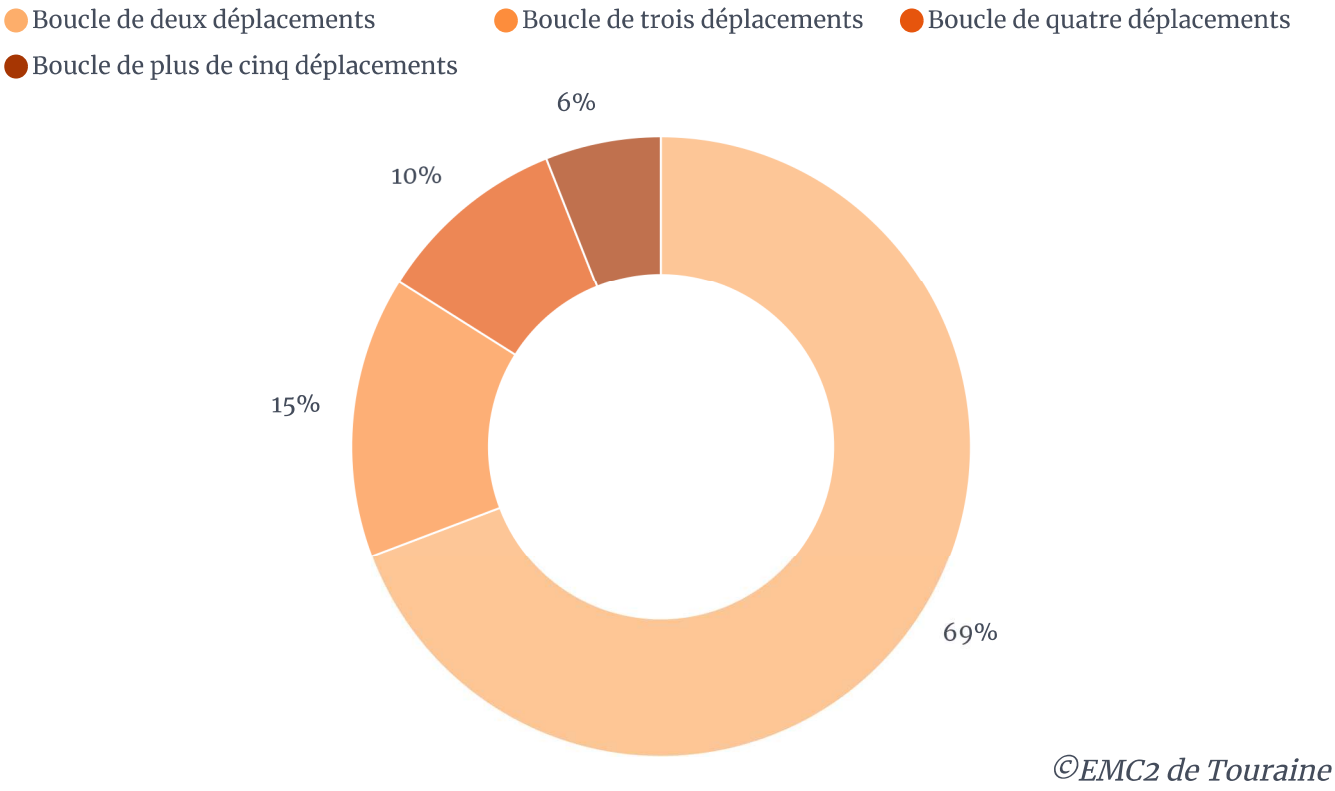

©EMC2 de Touraine

Ainsi, 69% des déplacements effectués dans la communauté de communes Touraine Val de Vienne sont des boucles de deux déplacements, 15% sont des boucles de 3 déplacements, 10% sont des boucles de 4 déplacements et 6% sont des boucles de 5 déplacements ou plus

La figure suivante donne, pour Touraine Val de Vienne, l'évolution au cours de la journée des déplacements selon le motif combiné.

Motifs combinés : Profil journalier des déplacements pour Touraine Val de Vienne

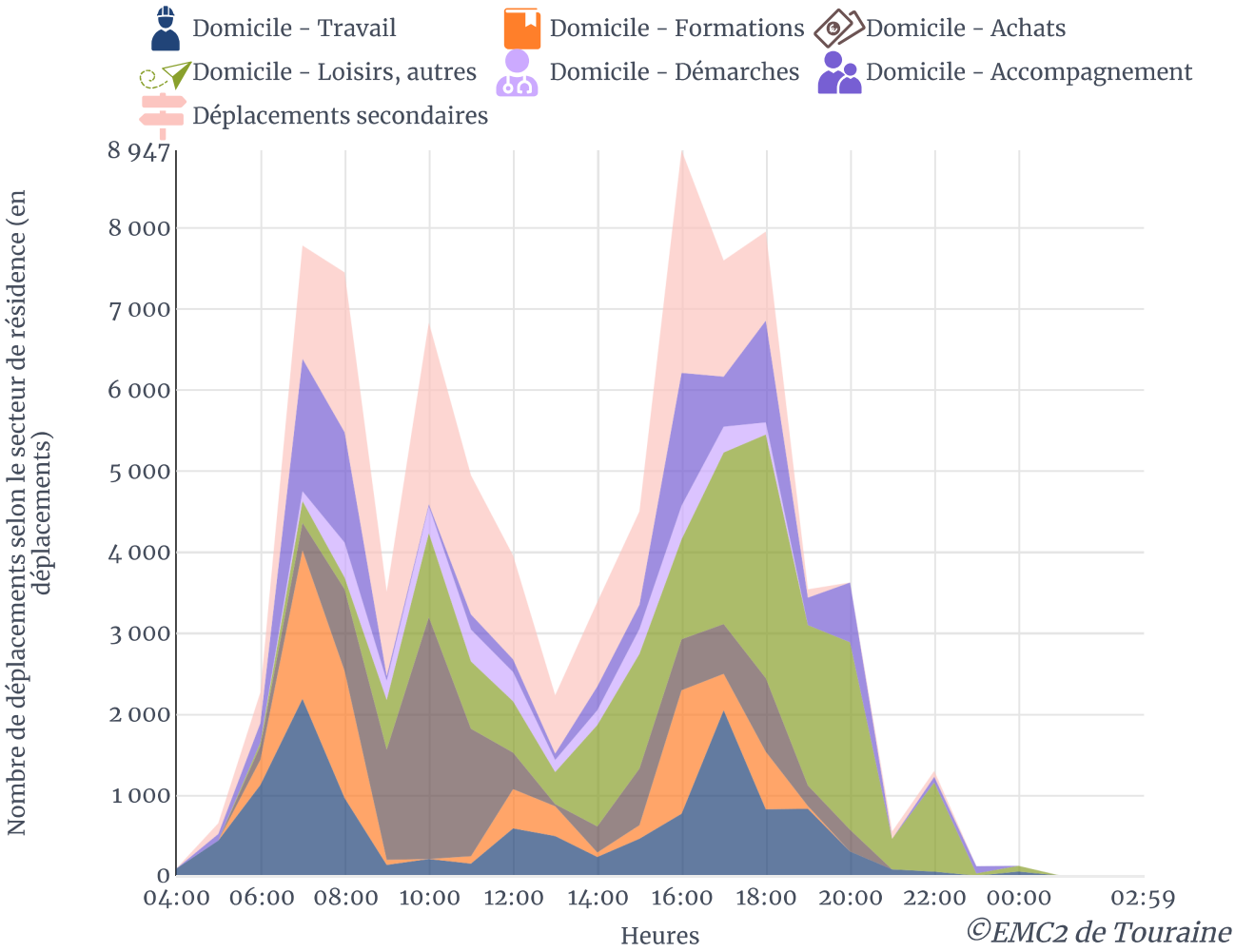

Passer la souris sur la carte ...

Les flux de déplacements

On compte plus de 6 300 déplacements entre Touraine Val de Vienne et Tours Métropole Val de Loire.

La carte suivante représente les flux des habitants de Indre-et-Loire, vers et depuis Touraine Val de Vienne.

Flux : Représentation des flux de déplacements vers et depuis Touraine Val de Vienne

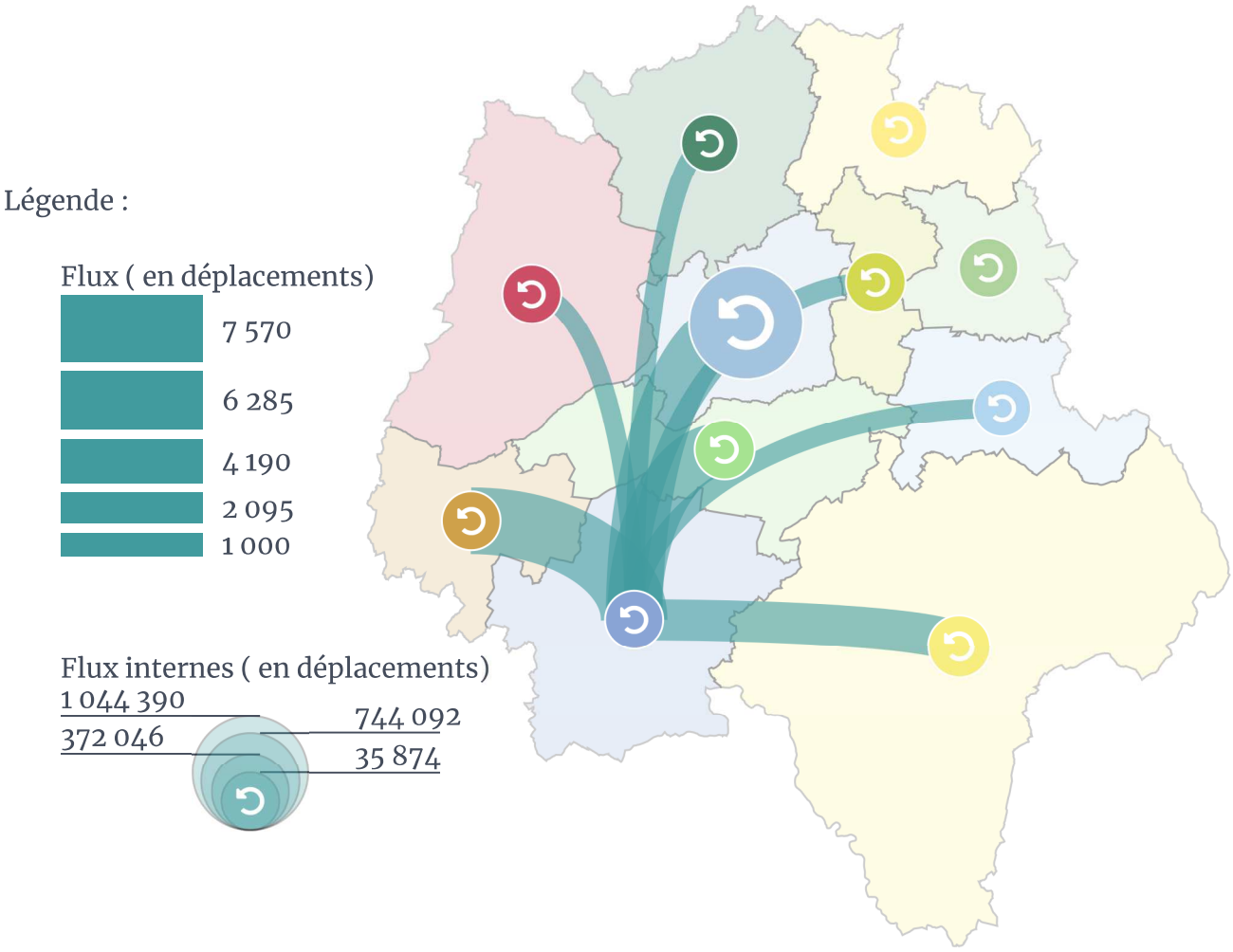

©EMC2 de Touraine

La grande majorité des flux pour la communauté de communes de Touraine Val de Vienne se font en interne. L'EPCI échange également un nombre important de flux avec Tours Métropole Val de Loire, ce qui s'explique par l'attractivité de cet EPCI, qui doit notamment être la destination de déplacements relatifs à des motifs de travail, loisirs, achats, etc. Une part importante des échanges se fait également avec Loches Sud Touraine.